La Minerve

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

G B de Boucherville

VOL. XLII. EDITION QUOTIDIENNE, MONTREAL, MARDI MATIN, 19 AVRIL 1870. No. 184.

CORPORATION DE MONTREAL

Province de Québec, }
Cité de Montréal. }

IN RE

Le MAIRE, les ECHEVINS et CITOYENS de la Cité de Montréal

Requérants de l'expropriation dans la rue Albert dans le quartier St. Antoine de cette Cité aux fins de prolonger la dite rue.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que ce qui suit est une copie vraie du Rapport des Commissaires soussignés déterminant quelles sont les parties intéressées qui doivent spécialement cotiser pour les fins de la dite amélioration; et qu'aux termes de la neuvième section de l'acte 31e Vic., chap. 87, les dites parties intéressées qui désirent s'opposer à la dite amélioration, sont tenues de produire leur opposition entre les mains des Commissaires soussignés dans les trois jours de la date de la dernière insertion de cet avis, à savoir:

RAPPORT.

Les soussignés Commissaires nommés sur l'ordre de la Cour supérieure de Montréal le quatorzième jour de février dernier, rapportent qu'ils ont délibéré sur les limites qui deviendront plus tard sujettes à êtres cotisées pour couvrir les frais d'évaluation et autres dépenses résultant de la dite expropriation de la rue Albert dans cette Cité conformément aux actes de la législature, et qu'ils se sont arrêtés sur les limites suivantes, à savoir:

Tous les terrains ayant front sur le côté nord-ouest du Quarré Chaboillez depuis la rue Inspecteur jusqu'à la rue du Cimetière et sur le côté Sud-Est du dit Quarré Chaboillez depuis la rue Inspecteur jusqu'à la propriété portant le numéro 198 sur la rue St. Joseph, inclusivement; Le terrain situé à l'encoignure Nord des rues St. Joseph et Inspecteur; Le terrain situé à l'encoignure des rues St. Joseph et St. Maurice, et ayant front sur le Quarré Chaboillez; Le terrain situé à l'encoignure Est des rues St. Maurice et Inspecteur; Le terrain ayant front sur le côté Nord-Ouest de la rue Albert depuis le Quarré Chaboillez jusqu'à la rue de la Montagne, à une profondeur de quatre-vingt pieds; Tous les terrains depuis la rue de la Montagne jusqu'aux limites de la Cité, compris entre la ligne Nord de la rue Albert projetée, et la propriété du chemin de fer, aussi la lisière de terrain de la largeur de vingt cinq pieds, depuis la rue de la Montagne jusqu'aux limites de la Cité, compris entre la voie ferrée et la clôture du côté sud de la dite voie ferrée; Tous les terrains ayant front sur le côté Sud-Est de la rue Albert depuis le Quarré Chaboillez jusqu'à la rue de la Montagne dans la manière suivante. Les deux premiers terrains appartenant l'un à Samuel Biron, l'autre à C. S. Rodier jr. dans toute leur profondeur, les deux terrains suivants, appartenant l'un à Abraham Rastoul, l'autre a François-Xavier Rastoul, a la moitié de leur profondeur, les autres terrains a une profondeur de cent pieds; Tous les terrains des deux côtés de la rue Bruchesi depuis la rue Albert jusqu'à la propriété portant le No. 7 inclusivement du côté Nord-Est, et jusqu'à la propriété portant le No. 8 inclusivement du côté Sud-Ouest; Les terrains des deux côtés de la rue St. Félix, depuis la rue Albert jusqu'à la propriété portant le No. 19 inclusivement du côté Nord-Est, et jusq'à la ruelle de l'Ecole du côté Sud-Ouest; Les terrains des deux côtés de la rue de la Montagne depuis la rue Albert jusqu'à la ruelle de l'Ecole du côté Nord-Est, et jusqu'à la propriété portant le No 20 inclusivement du côté Sud-Ouest; Les Terrains ayant front sur le côté Sud de la rue Albert projetée depuis la rue de la Montagne jusqu'à la rue Aqueduc et comme profondeur jusqu'à la rue Rolland et comprenant les terrains ayant front sur le côté Nord-Ouest de la dite rue Rolland; Tous les terrains ayant front sur le côté Sud-Est de la rue Albert projetée, depuis la rue Aqueduc jusqu'à la rue Canning, à une profondeur de cent pieds [illegible] depuis la rue Canning jusqu'aux limites de la cité à une profondeur de quatre vingt pieds; Les terrains ayant front des deux côtés de la rue Aqueduc depuis la rue Albert projetée jusqu'à la propriété portant le No. 199 inclusivement du côté Nord-Est et jusqu'à la propriété portant les Nos. 200 et 202 inclusivement du côté Sud-Ouest. Les terrains des deux côtés de la rue Versailles depuis la rue Albert projetée jusqu'à la propriété portant les Nos 45 et 47 inclusivement du côté Nord-Est et jusqu'à la propriété portant le No 42 inclusivement du côté Sud-Ouest.

Les terrains des deux côtés de la Rue Lusignan, depuis la Rue Albert, projetée jusqu'à la propriété portant le Numéro 21 inclusivement du Côté Nord-Est et à une distance de deux cent quatre-vingt pieds par une profondeur de quatre-vingt pieds du Côté Sud-Ouest; les terrains ayant front des deux Côtés de la Rue Guy depuis la Rue Albert projetée à une distance de deux cent quatre-vingts pieds par une profondeur de quatre-vingt pieds de chaque Côté; les terrains ayant front des deux Côtes de la Rue Richmond depuis la Rue Albert projetée jusqu'à la propriété portant le No. 185 inclusivement, du Côté Nord-Est et jusqu'à l'Eglise St. Joseph inclusivement du Côté Sud-Ouest; le terrain de l'Eglise pris a une profondeur de quatre-vingt pieds; les terrains ayant front des deux Côtés de la Rue St. Martin depuis la Rue Albert projetée jusqu'à l'Eglise St. Joseph inclusivement du Côté Nord-Est; (le dit terrain de l'Eglise pris a une profondeur de quatre-vingt pieds) et jusqu'à la propriété portant les Nos. 122 et 124 inclusivement du Côté Sud-Ouest; les terrains ayant front des deux Côtés de la Rue des Seigneurs depuis la Rue Albert projetée jusqu'à la propriété portant les Nos. 251 et 253 inclusivement du Côté Nord-Est et jusqu'à la propriété portant les Nos. 256 et 258 inclusivement du côté Sud-Ouest; les terrains ayant front des deux Côtés de la Rue Chatham depuis la Rue Albert projetée jusqu'à la propriété portant les Nos. 111 et 113 inclusivement du Côté Nord-Est, et jusqu'à la propriété portant les Nos. 100 et 102 exclusivement du Côté Sud-Ouest; les terrains ayant front des deux Côtés de la Rue Canning depuis la Rue Albert projetée jusqu'à la propriété portant les Nos. 73 et 75 inclusivement du Côté Nord-Est et jusqu'à une distance de trois cents pieds du Côté Sud-Ouest; (ces terrains devant être pris dans toute leur profondeur); les terrains ayant front des deux Côtés de la Rue Delisle depuis le commencement de la dite Rue jusqu'aux limites de la Cité.

Et que les noms des propriétaires ou parties intéressées qui devront être spécialement cotisés aux fins de l'amélioration proposée tels que fixés et inscrits au Rôle Général des Cotisations fait immédiatement avant le terme fixé pour procéder à l'évalution requise par les sections 11 et 14 de l'acte passé dans les années 29 et 30 du règne de Sa Majesté, intitulé: Acte pour amender les dispositions de divers actes concernant la Cité de Montréal et pour d'autres fins—sont:

198, Rue St. Joseph, Chs S. Rodier; 2 Carré Chaboillez, Robert Dalrymple; 4 do, Thomas Mullins; 16 do, David Bradshaw; 16 do, Succession Nelson; 22 do, Succession J. Gamble; 198 Rue St. Joseph, Scott & Harris; 193 Rue St. Maurice, Arthur Brennan; 191 Rue St. Joseph Veuve G. C. Beck; 3 Carré Chaboillez, Maurice Gougeon; 13 do, Nicholas Metayer; 15 do, Corporation de Montréal; 25 do, Joseph A. Carignan; 27 do, J. G. McGonical; 29 do, Adèle Legault, épouse de Joseph Emond; 31 do, Louis A Gareau; 39 do, Michael Kavanagh; rue Albert, Grand Trunk Railway; 209, 213, 215 rue St Joseph, Samuel Biron; 217, 219, 223 do; C S Rodier jr; 30 rue Albert, Abraham Rastoul; do, F X. Rastoul; do, Walter Benny; do, Benjamin Lamb; do, Benjamin Parent; 52 do, Aurélien Cauchon; 72 do, William Masterman; 74 do, William Morgan 86, 88, 102 do, Joseph Versailles; 104 do, S H May; 150 do, Thomas McCready; 9 rue Bruchese, Antoine Lusignan; 15 do, Louis Daudelin; 17 do, Léandre Lamoureux; 23 do, Veuve J Bte Bélanger; 24, 20 do, Joseph Versailles. 8 do, Veuve A Lamouche; 19 rue St Félix, Succession John Torrance; 21, 23, 25 do, Alexis Renaud; 29 do, Bernard Leclère; 34 do, Joseph Bruyère; 32 do, F X Rastoul; 30 do, Hospice Labelle; 22 do, Paul Fournier; 20 rue de la Montagne, Félix Gougeon; 24 do, Edouard Sarrazin; 28 do, Hon Louis Renaud; 32 do, Joseph Versailles; 38 do, Joseph Cardinal; 40 do, Calixte Cardinal; 42 do, Mlle E. Lavigne; 51 do, Pierre Prevost; 56 58 49 do, Thomas McCready; 45 do, Veuve Lawlor; 43, 39 do, Veuve Daniel Murray; 37 do, Antoine Mallette; 37 do, Jérémie Mallette en arrière do, Antoine et Jéremie Mallette; 21 do, Joseph Lafontaine; Rue Rolland F. X. Rastoul; 15 do, Frans. Payette; 1 ruelle de do, Frans. Payette; 5, 7 do, Laurent Cardinal; 11 do, Thomas McCready; 16 do, Laurent Cardinal; 200 Rue Aqueduc, Louis Picard; 208 do, Jean Bte. Houle; 212 do John Stewart; 216 do, Amable Serrurier; 220 do, Magloire LeBlanc; 226 do, Honoré Riendeau; 226 do, Joseph Savard; 212 do, Peter Fagan; 246 do, Theophile Monette; en arrière do, Jean Bte. Parent; do, do, Theophile Monette; 250 do, J. D. Lawlor; 253 do, Edouard Leduc; 243 do, Succession John Torrance; 239 do, S. H May; 223 do, Dr. D. D Archambeault; 219 do, Amable Serrurier; 29 do, Frs. Xav. Rastoul; 2 6 do, François Préjau; 199 do Bernard Leclair; 42 Rue Versailles, F. L. Languedoc; 62, 76 do, Angélique Morrissette; veuve Lefebvre; 84 do, Frs. Xav. Rastoul; 90 do, Isidore Lachance; 93 do, John Barber; 98 do, John Edwards; 104 do, Theophile Gloutney; 106, do, Jules Glouteny; 110 do, Joseph Barsolou; 114 do, Noel Demers; 122 do, Moise Ritchot; 117, 125 do, Emanuel Monette; en arrière do, Dr. D. D. Archambeault; en arrière do, Emanuel Monette: 101 do, veuve Antoine Miron; 97 do, Alexandre Duquet: 93 do, Prosper Versailles; 81 do, Bernard McEvoy; 37 do, T. S. Brown; 83 do, William Brennan; 79 do; Théophile Cartier; 77 do, Jude Bouthillier; 73 do, Maxime Groulx; 67 do, Jean Bte Auger; 63 do, Theophile Robert; 61 do, Pierre Robillard; 45 do, Narcisse Moreau, 25 Ruelle Lusignan, Edwards Charters; 35 do, Veuve J. Bte. Belanger; 39 do, D. A. Desjardins; 41 do, Succession John Torrance; 42 do, Peter Robinson; en arrière do, Eustache Prudhomme; en arrière do, Veuve Norbert Dumas; en arrière do, John Torrance; en arrière do, Succession Roy; 159 Rue Guy, Veuve Berthelet; 149 do, John J. Day; 185 Rue Richmond, Eustache Lanquedoc; 195 do, Seraphin Languedoc; 197 do, Paul Fournier; 219 do, François Milette; 222 do, Ulric Boudreau; en arrière do, Falaretti; 200 do, Camille Gentesse; 196 do, Alexandre Trudel; 196 do, Séminaire de Montréal; 122 Rue St. Martin, Augustin Terroux; 126 do, Moïse Damien; 142 do, Maxime Gougeon; 138 do, Charles Dubreuil; 140 do, Pierre Dazé; 142 do, Jean-Bpte. Vinceat; 148 do, Samuel Rousseau; 151 do, Josephine Guy, épouse du Dr. MacCallum; 156 do, H. W. Austin; 158 do, Succession A. DeLusignan; 120 do, Veuve Benj. Painchaud; 169 do, Louis Rateau; 167 do, Victor Durand; 165 do, Louis Rateau; 157 do, Geo. Monette; 149 do, Guillaume Laurencelle; 115 do, Moïse Ouimet; 101 do, Antoine Gougeon; 99 do, Jos. Meloche; 256 Rue des Seigneurs, Octave Brunet; 260 do, Augustin Cantin; 200 do, Narcisse Moreau; do, William McDonald; do, Dr. R. O'Leary; 313 do, Charles Gareau; 309 do, Mathew Ford; 299 do, Dr. D. Archambeault; 297 do, Edouard Leduc; 293 do, Jean Marie Bélanger; 289 do, James Mussell; 285 do, Patrick Garvin en arrière do, J. Callaghan; 279 do, Adolphe Ledoux; 273 do, Veuve Robt. Walker; 269 do, Adolphe Major; 265 do, James Mussell; 263 do, John McDiarmid; 110, 114, 122 Rue Chatham, Succession F. Dunwoodie; 155 do, T. S. Judah; 147, 131 do, Robert Aspinnall; do, Bruno Ledoux; do, Alexander Pearson; do, Augustin Cantia; do, Prosper Versailles; 111 do, Cyrille Verdon; 113 Rue Canning, Fred. T. Judah; 123 do, J N. Aumond; do, Succession Joseph Shuter; do, A. Caldwell, 115, 113 do, Eusèbe Ouimet; 103 do, Joseph S. Gratton; 85 do, Alfred Trottier; 91 do, Patrick Spellassy; 73 do, Michael Spellassy; do, Charles J. Coursol; do, William Smaith; do, Succession Louis Guy; do, William Griffin; do, John White; do, François Perrin; do, Succession Fisher; do, F. T. Judah. Rue Albert.—Alexander Stewart; do, John Steward; do, Mme A. Brooks; do, Michael Brown; John Callaghan. Rue Delisle — James McKiernon; do, Delisle & Workman; do, Thos. Brennan; do, Gilbert Lamarre; do, Jas. Osborne; do, Joseph Roger; do, Pierre Roger; do, Félix Dépatie; do, Jean Tremblay; do, Wm. Quinn; do, Toussaint Valade.

EN FOI DE QUOI nous avons apposé nos signatures aux présentes.

JOHN PRATT,
D. GORRIE,
J. C. H. LACROIX,
Commissaires.

CHAMBRE DES COMMISSAIRES, Hôtel-de-Ville, Montréal, ce sixième jour d'Avril mil huit cent soixante et dix. } 177

(Pour être publié dans la *Minerve* et le *Pays*) du 9 au 21 Avril courant inclusivement.

CORPORATION DE MONTREAL

Département des Chemins.

Des SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour un Egout dans la rue Coursol," seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité, jusqu'à MIDI, MARDI, le 19 courant, pour la construction d'un Égout dans la Rue Coursol, suivant les plans et devis que l'on peut voir au Bureau du soussigné.

On ne s'oblige d'accepter ni la plus basse, ni même aucune des soumissions.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'égout ci-haut mentionné sera construit durant la présente saison, et les propriétaires ou locataires dans la dite Rue pourront se servir de l'occasion pour faire faire les embranchements pour égouter leurs Maisons et leurs Cours dans le dit égout; et tous les propriétaires qui voudraient s'opposer à la construction du dit égoût, sont par le présent notifiés qu'ils devront soumettre leurs objections au Comité des Chemins, ou à l'Inspecteur de la Cité, le ou avant le 19me jour d'AVRIL courant.

(Par ordre,)

P. MACQUISTEN,
Inspecteur de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE, Montréal, 13 Avril 1870. } 181—1

CORPORATION DE MONTREAL.

DIX POUR CENT A SAUVER.

Arrérages de Cotisations.

TOUTES PERSONNES endettées envers la Cité pour Cotisations (spéciales ou générales) sont par les présentes notifiées qu'à défaut de paiement immédiat, une augmentation de DIX POUR CENT sera fait sur toutes Cotisations qui resteront dues et non liquidées le ou après le PREMIER MAI prochain, et en outre toutes les propriétés qui seron alors endettées de deux années et plus, de cotisations ou autres redevances municipales, seront poursuivies en justice et mises, pour être vendues, entre les mains du Shérif.

(Par ordre,)

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.

Hôtel-de-Ville, Montréal, 7 Avril 1870. } 176—1er m B

A LOUER.

CE JOLI LOGEMENT en Briques à deux étages, contenant 10 appartements, avec écuries, jardin, &c. Ce lot gement est agréablement situé sur les chemin de Lachine, près du pont souslequel passent les chars, en deçà du Village des Tanneries. Loyer £42. Sadresser sur les lieux ou au soussigné,

L. O. HÉTU, N. P.,
16, Petite Rue St. Jacques.

24 Mars. 164

A LOUER

Hotel, Maison de Pension ou grande Maison Privée

AU CENTRE DE LA VILLE, entre les Rues Notre-Dame et St. Paul, à 5 minutes du Marché Bonsecours, des Bateaux de Québec et des campagnes et des Navires et Vapeurs transatlantiques, BEAUX SALONS, GRANDE SALLE A DINER, grande Cuisine en plein pied, plusieurs Chambres à Coucher, grande cour, écurie pour 8 chevaux, glacière, double cave, &c.

S'adresser au

No. 29, RUE ST. GABRIEL,
Entre les Rues Notre-Dame et St. Paul.

8 Mars. 150

Magasin et Logement à Louer

En haut de la rue St. Joseph, au No. 576. Il y a dans le magasin toutes les tablettes nécessaires. S'adresser à

FÉLIX BARRÉ, Boucher,
Marché Ste. Anne.

113 avril—189 s p

Propriété à Vendre.

Une BELLE PROPRIÉTÉ située au No. 129, Rue Sydenham, occupée comme manufacture de chaussures, avec un engin à vapeur de la force de 10 chevaux, ainsi qu'un grand terrain, &c. Conditions faciles. S'adresser à

WM. HOULLE,
No. 259, rue Ste. Catherine.

16 avril.—182 j k

A LOUER

A LAVALTRIE, cette MAISON NEUVE, en briques, voisine de la nouvelle Eglise et du Domaine Seigneurial, à deux arpents du quai du vapeur de la compagnie du Richelieu. Elle comprend douze appartements et n'a pas encore été occupée. Tous les enduits sont en plâtre. Il y a une grande cave avec ouverture sur la cour. Il y a aussi un puits, des écuries, remise, hangard et un grand jardin. Elle peut être occupée comme magasin ou résidence bourgeoise; il n'y a pas de magasin dans la paroisse. Possession immédiate.

Pour les conditions, s'adresser à

Mr. MORIN,
Lavaltrie.

16 avril.—182 ei D

MAISON A LOUER

A DEUX COTÉS dont un occupé par le propriétaire avec 7 appartements et passage, grande cour, remises, &c., le tout en bien bon ordre. Loyer: £30; une petite famille préférée; situé dans une belle localité Tranquille, herbes devant la porte, No. 280, rue Amherst, près de la Rue Ontario. S'adresser sur les lieux ou au No. 333, Rue St. Paul.

13 avril 1870.—g 180

A VENDRE.

Sur la continuation de la rue St. Joseph environ à un âcre de terre, de la barrière, une magnifique Bâtisse en Brique, comprenant un magasin et six logements rendant de bons loyers, et environ 10 par cent.

Pour des détails, s'adresser à

L. Z. MALLETTE.
No. 572, Rue St. Joseph.

24 mars, 1870.—164 m p

A LOUER

La MAISON maintenant occupée par S. A. R. le Prince Arthur, No. 3, Place Dalhousie; possession au premier Mai prochain. S'adresser à

R. NICHOLSON,
Marché Ste. Anne.

4 février.—123

A LOUER

La MAISON maintenant occupée par A. BISSONNETTE, No. 166, rue St. André, pour une ou plusieurs années.

C'est une maison bien finie, avec jardin, &c. &c.

On peut voir la maison tous les jours.

31 mars. 119

A LOUER

La propriété sur la rue Ste. Catherine, comprenant une Tannerie, une Maison en Brique, connue comme le No. 339, convenable pour autres fins de manufactures. Possession le 1er de Mai prochain.

S'adresser à

WELCH & BULLOCK,
Avocats,
No. 60, Petite rue St. Jacques.

avril—176 B

A VENDRE

Un MAGASIN et une RÉSIDENCE de CAMPAGNE; une place d'affaires enviable dans le village de ST. RÉMI, consistant en un magasin de première classe, avec une résidence y comprise, et une maison détachée, ci-devant occupée par H. McGILL & CIE., Termes faciles et titres incontestables. Pour les conditions, s'adresser chez MM.

BUREAU & NORMANDEAU,
Notaires, etc.
63, Rue St. François-Xavier.

1 octobre—213

A LOUER

CETTE MAISON, située au No. 24, ruelle des Fortifications et occupé depuis longtemps par Mme LEPERE "Café Napoléon."

Cette Maison offre les plus grands avantages pour quiconque voudrait la destiner à un Hotel ou Restaurant.

Le propriétaire la louera avec conditions les plus libérales.

S'addresser à M. Gédeon Ouimet, No. 30, Rue St. Gabriel, ou à M. H. Lionais, No. 29, rue St. Gabriel.

10 mars 1870. 152

A VENDRE OU A LOUER

UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, RUE SHERBROOKE, No. 239, Est, de 90 x 308 (une rue projettée passera derrière), avec une Maison en Brique à 2 étages, de 40 x 40, Cuisine à coté, Ecuries, Hangards, et autres bâtiments. La Maison est finie au goût moderne, ayant Appareils de Chauffage, Bains et Water Closets,—avec un Parc sur le devant, rempli de beaux arbres. Possession au 1er Mai prochain.

UN TERRAIN, coin des Rues Cadieux et Courville, de 74 x 116 avec beaux arbres dessus.

Le soussigné a aussi plusieurs autres propriétés de valeur à disposer aux meilleures conditions.

G. N. GAUTHIER,
Agent Collecteur,
192, Rue Notre-Dame.

5 Janvier.—98 q m k

A Louer pour plusieurs années ou à Vendre.

LA DISTILLERIE sur la Rue JACQUES-CARTIER, connue comme la

DISTILLERIE GORRIE.

On peut se servir séparément des VOUTES pour le MALT, du FOUR et du compartiment à GRAIN ou on peut convertir le tout en manufacture ou l'on pourra utiliser des Voûtes très considérables.

DANIEL GORRIE.

Juillet. 252

A VENDRE

DEUX MAGNIFIQUES TERRAINS sur la Rue St. Denis, près l'Eglise St. Jacques, contenant chacun 25 pieds de front sur 125 pieds de profondeur avec ruelle en commun derrière. Terrain commuué. Conditions faciles.

S'adresser à

H. M. PERRAULT,
Architecte,
No. 89 Rue St. François-Xavier.

7 avril. 176—j k

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL.

Assemblée Générale Spéciale.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE de la Corporation de la CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL aura lieu au Bureau de la Chambre, Halle aux Blés, JEUDI, 21 courant, à TROIS heures P.M., pour l'élection du Président et Vice-Président,—et remplir autres places vacantes,—et pour la transaction d'affaires générales.

On demande de porter une attention toute spéciale sur le Règlement, Sect. 3, Chap. 1, qui comporte qu'aucun membre ne pourra voter sur une question quelconque sans avoir préalablement signé les Règles et Règlements de la Corporation. Les Membres peuvent signer au Bureau de la Chambre.

Par ordre,

WM. J. PATTERSON,
Secrétaire.

Bureau de la Chambre de Commerce, Montréal, 12 Avril 1870. } 181—1

Société de Construction Canadienne DE MONTRÉAL.

CAPITAL PERMANENT.

DEUXIÈME DIVIDENDE SEMI-ANNUEL.

UN DEUXIÈME DIVIDENDE de 5 par cent sur le Capital Permanent, pour les six mois écoulés, sera payable au Bureau de la Société, le et après le 16 AVRIL courant.

LE LIVRE DE TRANSPORT sera fermé jusqu'au 16 courant inclusivement.

M. RIVET,
Trésorier.

—o—

Paiement de la Classe I.

La Classe I est maintenant échue et le montant des actions sera payable le et après le 16 Avril courant.

M. RIVET,
Trésorier.

—o—

CONVERSION DES ACTIONS MOBILES

Les propriétaires d'actions mobiles qui désirent les convertir en permanentes, pourront le faire le et après le 16 Avril et jusqu'au 1er Mai prochain.

M. RIVET,
Trésorier.

Montréal, 1er Avril 1870.—171 c 20 av

Société Mutuelle de Construction DE MONTRÉAL.

L'ASSEMBLÉE pour le TIRAGE de la DOUZIÈME APPROPRIATION, aura lieu le ONZE MAI prochain, à SEPT HEURES ET DEMI du Soir, au Bureau de la Société, No. 10½ Rue St. Bonaventure.

L. H. CHARBONNEAU,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 7 Avril 1870. 176

Société permanente de Construction du District de Montréal.

DIVIDENDE No. 12.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de CINQ par cent, faisant DIX pour cent par année sur les parts permanentes de cette Société a été déclaré et sera payable le et après le 1er AVRIL prochain au Bureau de la dite Société.

(Par ordre,)

P. A. FAUTEUX,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 11 Février 1870. 130—r

LETTRES NON-RECLAMÉES

LISTE DES LETTRES non-réclamées au Bureau de Poste de Montréal

DU 1er AU 15 AVRIL 1870.

Aucune lettre n'est annoncée à moins qu'elle n'ait été 8 jours dans le Bureau.

Les listes sont faites tous les 15 jours. Les lettres annoncées antérieurement ne paraissent pas dans d'autres listes.

Ceux qui demandent ces lettres doivent dire qu'elles sont annoncées.

Les numéros après quelques-unes de ces lettres en marquent la quantité à la même adresse.

Si ces lettres ne sont pas réclamées au bout du mois, elles seront envoyées au bureau des lettres mortes.

LISTE DES DAMES.

A	
Awherte R F Mrs	Achaime Eliza
Arvisais Louise M	
B	
Bellefeuille Veuve Ant	Brazeau Casildé
Belisle Mrs Félibert	Beauchamp Malvina
Bergeron Marceline	Bélec Veuve Onésime
Bourgeois Mrs Philippe	Beaubien Virginie
C	
Carpentier Dame Veuve	Consigny Frésildé
Chartier Nathalie	Charette Mrs Eusèbe
Charbonneau Zoé	
D	
DuFraisne Métildy Alp	David Célanir
Décarie Julie	Désalhée Sophie
Duclos Sarah	Deniger Zoé
Ducharme Elizé	
F	
Frenier Pierre Mrs	
G	
Garlépy Mrs Louis	Godin Marceline
L	
Leclaire Anna	Labonte Eugénie
Laroche Flore	Lafleur Florance Mme
Lefort George Mrs	Lortie Joseph (Mrs fils)
Lenzel Lizzie Melle	Lefevre Marie
Lajoie Marie—2	Lafontaine Sarah
Laperle Virginie	
M	
Mongeon Denise Dlle	Mosely Philomène
O	
Ouellette Elizabeth Mrs	
P	
Perrault Catherine	Paradis Emélie Miss
Pion Louis Mrs	Poulin Marie—2
Pélerin Sophie	Papineau Sophie—2
Picotte Elize Mad	
R	
Richer Delphine	Roi Georgina
Richelieu Josephine	Reville Mary
S	
Soucisse Marie	
T	
Taillon Henriette	Thouin James
Tramp Joseph Mrs	Trudelle Délima
V	
Vautier Mrs	Vinette Exilda
Villeneuve Lizzey	
W	
Walcott Miss Philomène	

E. S. FREER,
Maître de Poste.

Bureau de Poste, Montréal, Avril 1870. } 181

RESTAURATEUR POUR LES CHEVEUX DU DR. AYER

Pour donner aux Cheveux leur couleur et vitalité naturelles.

C'est un article de toilette qui est à la fois agréable, pur et propre à la conservation des cheveux. Les cheveux gris ou ayant changé de couleur sont bientôt rendus à leur état primitif, avec le brillant et la fraîcheur de la jeunesse. Cette préparation a la vertu de donner de la force aux cheveux, de les empêcher de tomber et souvent de les faire pousser sur les têtes chauves. Rien ne peut restaurer les cheveux quand les follicules sont détruites ou gâtées. Ce qui reste peut être conservé par l'application de ce liquide. Au lieu de salir les cheveux comme certaines préparations, il les tient propres et leur donne de la vigueur. En en faisant usage de temps à autre, on empêchera les cheveux de tomber ou de grisonner et conséquemment la calvitie.

Comme il ne contient aucune de ces substances délétères qui rendent certaines préparations dangereuses pour les cheveux, le **Restaurateur** ne peut que leur faire du bien et non du mal. Si on emploie simplement comme

ARTICLE DE TOILETTE,

rien autre chose ne peut être plus convenable. Ne contenant ni huile ni teinture, il ne tache pas même le coton blanc, et cependant dure longtemps sur les cheveux en leur donnant un beau lustre et un parfum délicat.

Préparé par

Dr. J. C. AYER & Cie,
Chimiste pratique, Lowell, Mass.

PRIX........................ $1.00

HENRY SIMPSON & CIE, Montréal,
Agents Généraux.

22 juin 1869—239—a c E

AVIS.

Toutes personnes endettées envers la succession de M. Laurent Dufresne, Bourgeois, sont priées de venir payer, sans délai, à son domicile, No. 417, Rue Lagauchetière.

Ceux ayant des réclamations contre la dite Succession, sont priés de filer leurs comptes, au même lieu, ou au Bureau de M. A. O. Brousseau, N. P., No. 23, Rue St. Lambert.

Montréal, 2 mars 1870. 145—B

LETTRES NON-RECLAMÉES

LISTE DES LETTRES non-réclamées au Bureau de Poste de Montréal

DU 1er AU 15 AVRIL 1870.

Aucune lettre n'est annoncée à moins qu'elle n'ait été 8 jours dans le Bureau.

Les listes sont faites tous les 15 jours. Les lettres annoncées antérieurement ne paraissent pas dans d'autres listes.

Ceux qui demandent ces lettres doivent dire qu'elles sont annoncées.

Les numéros après quelques unes de ces lettres en marquent la quantité à la même adresse.

Si ces lettres ne sont pas réclamées au bout du mois, elles seront envoyées au bureau des lettres mortes.

LISTE DES MESSIEURS.

A	
Arell Joseph	Auger James
B	
Belisle Antoine	Bone André
Berland Alphonse—2	Barbeau François
Boucher Frs	Brisson Emery
Barrette Gilbert	Beauchamp Joseph
Bousquet Baptiste	Baribeault Maxime
Beauchamp Philéas	Beaudry Théodose
Bastien Edouard	
C	
Couvrette Chs	Cusson Guillaume
Caron H	Chagnon H F
Chenay Joseph	Charon Joseph
Couyrette L C	Courteau Néréo
Chalon Noël	Coté Rémi
Chartrand Stanislas	Charrette Euseb
D	
Doray Amable	Delave Antoine
Dénoname Benjamin	Desmarais Edmond
Dorion Ed	Dubé Frs
De Chappelle Félix	Desmarais Hormidas
Demers Joseph	Dupuis Julien
David Narcisse	Drolette Octave
DuboisOctave	Demers Victor
Dagenais Louis	Depanti Ls dit Forgette
F	
Fisette Desiré	Fortin Louis
Foucau Michel	Fournier Antoine
G	
Gariepy Chs	Goyette Adolphe
Gauthier X	Guilbault Télesphor
Gaudette Séraphin	Gauvreau Siméon
Guay Pierre	Garneau Jean
Galipeau Joseph	Genereux & Métras
Gauvreau Rhéaume	Gagnon Marc
George Généreux	
H	
Hurtubise M	Haret Olivier
Herneman Adolphe	
J	
Jacques Hubert	
L	
Lemay Guillaume	Langlois Xavier
Lavallée Alexandre	Lepage Auguste
Lachance J A	Labelle Gédéon
Lacroix John	Lauzon James
Lescarbeau J B	Lario Roch
Lamontagne Léon	Lamarre Léon
Laflamme Olivier	Lamontagne Wilbrode
Longpré Xavier	Lemire Edouard
Lapointe Léon	Labelle N J
Lafontaine Treffié	
M	
Mercille Frs	Métivier Honoré
Mongeau J M	Melançon Moïse
Martin Narcisse	Massé Hormidas
Meunier Noël	Montmarquet Stanislas
Massicotte Olivier	Massicot O H
N	
Noël Marcelin	Nimette Alfred
O	
Ouellette Joseph	
P	
Pappin A L	Pigeon Mons
Provandie C A	Provancher Jean D
Piché Joseph	Paré L A
Paré Narcisse	
R	
Richards & Montigny	Renaud Eustache
Rinfret Frs O	Roussell Joseph
Rosier L A	Rochon Siméon
Roy William	Roby Joseph
S	
St. Jacques Adolphus	St Cyr Dr
Sauvageau Gatien	St Pierre Henri
Ste Marie N C	Sénécal Théodore
St Jean Placide	
T	
Tessier F X	Thibeau Papineau & Cie
Trudel C	Tassé D
Thibeault Frs	Therrien Frs
Tourangeau Flavien	Terrien Ludger
Thinelle Joseph	Turenne Ovila
V	
Vilmaire Olivier	

E. S. FREER,
Maître de Poste.

Bureau de Poste, Montréal, Avril, 1870 } 171

Feuilleton de "La Minerve."

L'ÉTOILE D'UN ROI.

—o—

QUATRIEME PARTIE.

—o—

XXV

Le cabaretier accourut en chemise; on l'entendit grommeler et jurer derrière la porte, en homme qui n'aime pas à être réveillé.

Mais il se calma subitement à la vue du page Séraphin et salua avec respect.

—Oh! oh! pensa Mauvepin, il parait que le jeune homme boit sec et paie bien.

Séraphin déboucla le ceinturon de son épée, qu'il plaça dans un coin, puis il vint se placer en face de Mauvepin, lequel s'était établi déjà à califourchon sur un escabeau.

Quant à l'hôte, connaissant bien certainement les habitudes et les goûts de Séraphin, et supposant que Mauvepin les partageait, il était descendu à la cave pour y chercher trois bouteilles du vin affectionné par le page.

—Jouez-vous? demanda Séraphin, qui tira de sa poche son cornet et ses dés.

—Pardieu! répondit Mauvepin.

Et le fou imita le page.

L'hôte remonta, posa des gobelets et les bouteilles sur la table.

Tout à coup un bruit se fit au fond de la salle, et la porte de l'office s'ouvrit brusquement.

Mauvepin, étonné, se fit un abat-jour de sa main, audessus de la chandelle qui brûlait sur la table, et il regarda.

Il vit alors un moine qui se frottait les yeux et s'approcha de la table en maugréant:

—Au diable! dit-il, les gens d'épée qui passent la nuit à boire et à jouer! Il n'y a pas moyen de dormir.

—Eh bien! dit Séraphin, buvez un coup avec nous.

—Non, c'est jour de jeûne. N'est-il pas plus de minuit?

—Où est votre couvent?

—A six lieues d'ici. Je me vais mettre en route, il fait bon voyager par la fraicheur. Bonsoir, Messeigneurs.

—Bon voyage, mon père! dit Mauvepin, qui porta son verre à ses lèvres. A votre santé!

—Dieu vous garde! répondit le moine en se dirigeant vers la porte.

Mais, comme Mauvepin buvait, il surprit un regard rapide et furtif que le moine échangea avec Séraphin.

—Oh! oh! pensa-t-il, je flaire quelque chose d'extraordinaire....il faut voir....

Le moine était déjà dehors. Mauvepin se leva.

—Où allez-vous donc? dit Séraphin.

—Voir le chemin que prend ce moine.

—Qu'est-ce que cela peut vous faire?

—J'ai mon idée....

—Ah! pardon! dit Séraphin, vous m'avez gagné assez d'argent: il me faut une revanche.

—Je vous la donnerai demain.

—Non pas....tout de suite....

—Pardon....je suis pressé......insista Mauvepin, qui voulut sortir.

Mais Séraphin se mit devant la porte.

—Place! cria Mauvepin.

Et il tira son épée hors du fourreau.

—Ma revanche, d'abord! dit le page, qui dégaina pareillement.

Mauvepin comprit, à un éclair qui jaillit des yeux de Séraphin, qu'il lui faudrait passer sur son corps, s'il voulait sortir.

Et Mauvepin flairait un danger, un danger que bien certainement courait le roi, qu'il avait hâte de rejoindre.

—Une dernière fois, place! répéta Mauvepin.

Et il porta la pointe de son épée au visage du page.

Pour toute réponse, le page dégagea et para le coup.

—Mais tu veux donc que je te tue! s'écria Mauvepin.

—Je veux ma revanche, voilà tout. Je suis entêté.

—Et Séraphin para une nouvelle botte.

—Tu connais ce moine? dit Mauvepin, qui se mit à attaquer le page avec vigueur.

—Non.

—Je te dis que tu le connais!

—Après ça, la chose est possible....ricana Séraphin!

—Ah! tu railles!

—Peut-être....Voyons une dernière fois, ma revanche!

Mauvepin se fendit à fond, le page fit un bond de côté, et l'épée de Mauvepin pénétra profondément dans la porte et y demeura engagée.

En même temps, Séraphin appuyait la sienne sur la poitrine du fou.

Mauvepin se vit perdu.

—Mon cher seigneur, dit Séraphin, je vous puis tuer, mais je ne le ferai que si nous ne pouvons nous entendre....

—Ah! dit Mauvepin ivre de colère.

—D'abord, dit Séraphin, je trouve votre épée très-bien dans cette porte....laissez-l'y.

Mauvepin fut obligé de lâcher son épée, car celle de Séraphin menaçait sa poitrine.

—Ensuite, reprit Séraphin, venez donc vous asseoir par-là, et donnez-moi ma revanche.

—Voulez-vous que je vous les rende tout de suite?

—Non pas, je veux jouer.

—Mais, alors, buvons, dit Mauvepin.

—Il n'y a plus de vin....

—J'ai soif cependant.

—Eh bien! dit Séraphin, qui ne lâchait pas son épée et se tenait toujours entre Mauvepin et la porte, soulever la trappe de la cave et allez chercher du vin.

En parlant ainsi, il alluma une deuxième chandelle et fit signe à Mauvepin de la prendre.

Mauvepin descendit à la cave.

—Tu ne t'échapperas pas! pensait Séraphin, la cave n'a pas d'autre issue.

Mauvepin ne tarda pas à remonter, mais, au lieu de porter des bouteilles sous son bras, il avait un immense broc qu'il tenait à deux mains.

—Tudieu! dit Séraphin, comptez-vous donc boire tout cela?

—Peut-être, fit Mauvepin.

Et il passa de l'autre côté de la table, de façon à se mettre hors de la portée de l'épée de Séraphin.

Mais alors, au lieu de poser le broc sur la table, Mauvepin, rapide comme l'éclair, le souleva, l'agita, prit son élan et en jeta le contenu au visage de Séraphin.

Le page, aveuglé, étourdi, poussa un cri et lâcha son épée.

Alors, souple comme un chat, Mauvepin fit un bond, posa son pied sur l'épée, ses deux mains autour du cou de Séraphin, l'étrangla à demi et le renversa sur le parquet.

Tout cela avait été fait si rapidement que le page n'eut pas le temps de se reconnaître et de se débattre.

Mauvepin lui passa un mouchoir dans la bouche, afin de l'empêcher de crier, puis, avec son ceinturon, il lui lia les mains et le poussa sous la table.

—Tu ne m'empêcheras plus maintenant, dit-il, de savoir ce qu'est devenu le moine.

Et, l'épée de Séraphin à la main, il s'élança au dehors....

(A CONTINUER.)

AFFAIRE GUIBORD.

Discours de M. Trudel, prononcé les 28 et 29 Mars et le 1er Avril.—(SUITE.)

"La société, " dit le Dictionnaire Encyclopédique de *Dupiney de Vorepierre*, " comprend " deux termes correlatifs et inséparables, savoir: L'ensemble des individus qui vivent " réunis en un seul corps, et *un pouvoir organisée qui représente les intérêts généraux de " la collectivité, et qui, comme tel, a pour mission essentielle de veiller à sa conservation, " et d'assurer sa marche vers le but qui lui est " assigné.* " C'est la meilleure définition que j'aie trouvé d'une société parfaitement organisée: Il est donc essentiel à une société quelle ait un *pouvoir organisé* qui *veille à sa conservation* et, ce qui est encore plus important, *assure sa marche vers le but qui lui est assigné*. Or, Dieu qui est la souveraine sagesse et la puissance infinie à dû donner à son Eglise ce pouvoir qui *assure sa marche vers le but qu'il lui assignait*. Il l'a donc dotée d'une organisation non-seulement regulière, mais aussi en rapport avec le but quelle doit atteindre et proportionnée à l'étendue de la mission qu'elle devait accomplir dans le monde. " Le Fils de Dieu," dit l'abbé Pelletier, " est " l'auteur de cette société appelée l'Eglise Catholique. Pretendre donc que cette Eglise " n'est pas une société plaine et parfaite, ce " serait calomnier la sagesse divine. "

Le Juge:—Qui veut la fin veut les moyens.

M. Trudel:—Il est de toute évidence que l'Eglise étant appelée à enseigner la vérité à tout l'Univers, elle devait s'étendre non seulement dans tout l'Univers, mais se propager dans tous les siècles.

Le Juge:—Personne ne nie cela.

M. Trudel.—Ce sont des vérités élémentaires qui sautent aux yeux. On admet bien ce principe; mais on refuse d'admettre les consequences necessaires qui en découlent. Nous pretendons qu'une des consequences nécessaires qui découle de ce principe est, que le Tribunal n'a pas juridiction pour renverser le décret de l'autorité diocésaine. Si l'on admet cette conséquence, je n'ai plus rien à dire.

Je dis ensuite que tout homme venant en ce monde a droit de connaître la vérité; il a un droit supérieur à tout autre droit, de participer à la lumière evangélique: que Dieu est venu apporter au genre humain. " Comme " intelligence, dit Lacordaire, l'homme a le " droit de connaître et de communiquer la " vérité; comme être religieux, il a le droit de " communiquer avec Dieu, et de recevoir ses " inspirations et ses dons."

Or, pour que tout homme puisse arriver à l'exercice de ce droit, il faut que l'Eglise ait un pouvoir supérieur à tout pouvoir humain et en soit indépendante, afin quelle puisse aller enseigner la vérité à tout le genre hunain, en dépit de l'opposition des pouvoirs civils. Je conclus donc très-logiquement que l'Eglise a été revêtue de ce pouvoir supérieur, par son divin fondadeur lui-même. Je prends maintenant les premiers actes importants des gouvernements civils qui ont, au point de vue religieux, marqué les premiers âges du christianisme, et je trouve que l'Eglise est arrêtée, à chaque pas, dans la libre expansion des doctrines que le Christ lui avait confiées et qu'il lui avait ordonné de prêcher aux nations. Et par qui est-elle arrêtée? par le pouvoir civil: Pendant trois siècles, les Empereurs romains defendent sous les peines les plus terribles, la pratique du Christianisme. Or, si l'Eglise n'eut pas été revêtue d'un pouvoir superieur à celui des rois de la terre, il serait arrivé que les apôtres n'auraient pas eu le droit de prêcher l'Evangile. Mais qu'est-il arrivé? Ces odieuses persécutions ont-elles arrêté le Christianisme dans sa marche civilisatrice? Cinq millions de martyrs et dix-huit siècles de triomphes sont là pour attester l'impuissance de ses persécuteurs.

Le Juge:—Le Paganisme était à cette époque la Religion de l'Etat. Si ce pernicieux principe n'eut pas prévalu à cette epoque dans l'Empire Romain, comme plus tard en France, lors de la révocation de l'Edit de Nantes, qui força 500,000 français à s'expatrier, le monde n'aurait pas eu le triste spectacle de ces odieuses persécutions. C'est là l'Histoire du genre humain.

M. Trudel:—J'y trouve des arguments invincibles en faveur de notre these. Pour ce qui est des résultats produits par la revocation de l'Edit de Nantes, je crois qu'il est maintenant constaté par l'Histoire, appuyée, sur des documents authentiques, que le nombre des expatries ne s'éleva pas àplus de 25 ou 30,000.

Quoiqu'il en soit, je prétends que si l'on admet que l'Eglise avait un pouvoir superieur à celui des gouvernements payens, il faut admettre qu'elle est superieure aux pouvoirs des gouvernements chrétiens. Car le principe est le même. Quand J. C. a dit " Rendez à César etc., il parlait d'un César payen et il n'a fait aucune distinction, et l'apôtre St. Paul n'en a pas fait non plus lorsqu'il definissait les bases sur lesquelles reposent les gouvernements civils. D'ailleurs, d'après quelles marques distinguerait-on, de notre temps, un gouvernement fidèle d'avec un gouvernement infidèle? N'est-il pas vrai que la plupart des gouvernements du jour en Europe ne sont pas chrétiens. Ils ont certainement retenu quelque chose du Christianisme, mais c'est à leur insçu.

Du moment que l'on admet la suprématie de l'Eglise sur les gouvernements de l'Antiquité payenne, on doit aussi admettre cette suprématie sur les gouvernements actuels qui ne sont pas chrétiens, et pour la même raison, on doit l'admettre sur tous les gouvernements qui se pretendent chrétiens, mais qui nient ou combattent les principes fondamentaux du Christianisme. Je comprends que lorsque Votre Honneur a declaré qu'elle ne jugerait pas la présente cause comme juge catholique ni comme protestant, cela ne voulait pas dire que le tribunal ferait abstraction des principes religieux, mais que vous vouliez dire par là que le Juge, en Canada, devait justice égale aux catholiques et aux protestants quelle que fut sa croyance personnelle.

Le Juge:—En rendant son jugement, le juge ne doit consulter que la loi du pays. Il doit voir quelle est la loi; et s'il n'a pas le courage de la faire observer et exécuter, il est indigne de sa position.

M. Trudel:—Je me permettrai d'observer toute fois qu'un Juge chrétien ne peut se dépouiller des convictions religieuses que Dieu a mises en lui. Notre croyance, que le Christianisme est la vrai religion, qu'il est d'institution divine, et le fait de la supériorité de notre Religion sur toutes les autres qui se partagent le monde est tellement enraciné dans le cœur de tout chrétien, que nous ne pouvons faire autrement que d'apprécier les évènements au point de vue chrétien. Les gouvernements européens actuels sont tellement imbus de cette croyance, même à leur insçu, qu'ils envoient des armées et des flottes en Chine et au Japon pour protéger les missionnaires chrétiens. La France et l'Angleterre ont fait la guerre pour venger leur martyr et protéger leur liberté d'action. Ces gouvernements

favorisent donc l'expansion des vérités chrétiennes dans ces contrées et cela en contravention formelle avec les lois de ces empires. Et plut à Dieu qu'ils le fissent d'une manière plus efficace.

Eh bien ! n'est-ce pas là un hommage rendu par la diplomatie irréligieuse de l'Europe à la supériorité des droits de la vérité chrétienne sur toutes les lois des Empires, puisqu'ils violent les lois de certains empires régulièrement constitués pour en favoriser l'expansion ?

S'il n'en était pas ainsi, si la vérité n'avait pas de droits supérieurs, qui empêcherait que l'empereur de Chine n'eut droit de dire à la France, par exemple : " Notre civilisation est supérieure à la vôtre ; nous allons l'introduire en Europe par la force des armes ; et nous ne voulons pas que vous veniez nous porter la vôtre que nous dédaignons d'aller chercher chez vous ? Et si la vérité n'a pas de droit supérieur aux lois des Empires, la Chine aurait donc le droit de nous imposer sa civilisation en vertu du droit des gens, si elle avait les plus fortes armées ? Or, on voit de suite l'absurdité de cette prétention.

(A CONTINUER.)

DÉPÊCHES SPÉCIALES

A LA MINERVE.

NOUVELLES DE LA CAPITALE.

Ottawa, 18 avril.

L'Hon. M. McDougall nie avoir déchiré avec dédain une lettre qui lui avait été présentée par une délégation des Métis à son arrivée à Pembina.

On ne parle plus d'envoyer des troupes pour soumettre le Nord-Ouest. Le Dr. Schultz et M. Lynch pensent avec beaucoup de raison que les négociations sont de beaucoup préférables à la guerre. Cependant après l'apaisement des troubles, il sera nécessaire d'envoyer une force armée pour maintenir l'ordre et prévenir tout conflit. Ils parlent en termes fort modérés à ce sujet.

L'Hon. M. McDougall va prendre son siége aux communes demain pour la première fois.

M. Provencher, qui se porte très bien, a été reçu de la manière la plus cordiale et la plus enthousiaste. Cet après-midi, il est allé faire une visite au Révd. M. Ritchot.

M. S. Watson, de Montréal, et correspondant parlementaire du *Globe* durant la session a gagné le dernier prix de $150 pour collaboration au *Canadian Illustrated News*.

—o—

PROVINCE D'ONTARIO.

Toronto, 18.

Lord Cécile a lecturé hier au théâtre devant un auditoire considérable.

Les allées et venues n'ont pas discontinué durant sa conférence qui était très enflammée.

M. Donaldson, agent d'émigration, a reçu un télégramme mandant que le vaisseau *Medway* et un autre vaisseau à voile sont partis de Liverpool le 8 courant, avec un grand nombre d'émigrants, en destination de Québec.

Samedi, environ 300 émigrants sont arrivés par le Grand-Tronc. C'étaient surtout des Allemands, en route pour les Etats-Unis. Les anglais, écossais et irlandais ont l'intention de rester en Canada.

Aussitôt après l'arrivée du train qui les avaient amenés, un enfant est mort dans les bras de sa mère. Une enquête sera tenue par le Dr. Lawler, coroner.

Le niveau de l'eau dans le port est de 2 pieds plus élevé qu'à pareille époque, l'an dernier.

L'enquête tenue par le Dr. Buchanan sur les restes du soldat George Murley, des « Queen's own Rifles » s'est terminée par un verdict de mort accidentelle. L'officier cependant fut réprimandé pour sa negligence à empêcher ces hommes de jouer avec leurs armes.

M. Smith, député intendant du port, émet des circulaires appelant l'attention sur les extraits suivants des règlements de la cité, applicables aux ports et sur l'intention de les mettre strictement en force—savoir qu'il soit résolu par les commissaires du port de Toronto, qu'après la passation de ce règlement, tous les propriétaires de vaisseaux qui entreront dans le dit port, devront faire un rapport fidèle au bureau des commissaires de la quantité et de la qualité des marchandises qu'ils ont à bord, et payer les droits de port tels qu'établis par les règlements ; et qu'il soit aussi résolu que si le propriétaire de tout vaisseau arrivant dans le port de Toronto, et s'il y débarque des marchandises, et refusera ou négligera de payer les droits de port, ou fera un faux rapport de ces marchandises, il sera passible d'une amende de $20 pour chaque offense.

Le Colonel Gilmour a reçu ordre de choisir une compagnie dans son régiment, laquelle devra partir pour la Rivière Rouge.

—o—

PROVINCE DE QUEBEC.

Québec, 18 avril.

L'inspection de la batterie de campagne du Colonel Lamontagne a eu lieu aujourd'hui. La batterie est dans un très-bon état pour le service actif.

Les Carabiniers de Mégantic doivent arriver aujourd'hui. Il y aura revue générale des volontaires ce soir, à 7 heures.

Les amateurs de la troisième Brigade d'Artillerie Royale donneront leur dernière représentation le 25 courant.

Aujourd'hui, à l'Hôtel de-Ville, a lieu l'élection des Echevins.

Temps clair et froid.

Sorel, 18 avril.

La glace descend, mais tranquillement.

2:30 heures p m.—La glace est à 4 milles en haut de Sorel. L'eau est montée un pied depuis midi.

Sorel, 18 avril.

Le fleuve est libre de glace. Le départ des steamers pour Montréal aura lieu demain ou mercredi.

Pointe-au-Père, 18.

Temps clair et doux ; léger vent du Nord-Est.

Le schooner No. 1 est arrivé ce matin et rapporte qu'il a passé l'*Abeona* à l'Ouest de l'Ile Barque hier à 8 hs. du soir.

Pointe-au-Père, 18, 6 h. p.m.

Un vaisseau est passé à huit milles de la côte.

Rivière du Loup, 18.

Temps clair ; fort vent de l'Est.

—o—

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

St. Jean, N.-B., 18.

La rivière est libre maintenant, et très-haute ; il y a des inondations dans toutes les parties de la province et les dommages sont considérables.

Les volontaires de St. Jean sont mécontents de n'être pas appelés pour aller à la Rivière-Rouge ou à la frontière.

L'opinion publique est contraire à la réception des délégués de la Rivière-Rouge, à moins que tous soient innocents du meurtre de Scott.

Le *Britannia* est parti pour Glasgow vendredi, et l'*Achambria* est parti pour Liverpool samedi.

Le marché aux farines est ferme et les prix n'ont pas changé.

AUX VOLONTAIRES CANADIENS.

Au Soldat, en temps de guerre par Mgr. de Ségur in-32 broché 0.02

Exercices et évolutions d'Infanterie avec planches, par L. T. Suzor, vol. in-80 cart 0.75

Guide Théorique et Pratique des Manœuvres de l'Infanterie avec planches, par L. T. Suzor in-12 bro. 0.70

Manuel du Soldat Chrétien, in-18 cart 0.15

Maximes, Conseils et Instructions sur l'art de la guerre, vol. in-18 cart 0.38

Les Qualités Morales du Bon Militaire, par L. N. Voyer, vol. in-12 broché 0.25

Tableau Synoptique des Evolutions de Bataillon accompagné de Planches 0.40

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14, Rue St. Vincent.

19 Avril. 184

LA MINERVE

MARDI MATIN, 19 AVRIL 1870.

Correspondance Éditoriale de " La Minerve. "

Ottawa, 15 avril 1870.

M. Holton est plus grand que nous nous l'imaginions tous. Quand il veut prendre la peine de se redresser, il est au dessus de toutes les considérations de patriotisme, de bien public ou de justice. Avouons que c'est être arrivé à une belle hauteur. Du temps qu'il était ministre, il s'amusait à faire des destitutions et à faire parvenir des offres de corruption au Grand-Tronc. Chaque fois qu'il a pu mettre des entraves aux négociations du gouvernement canadien sur le traité de réciprocité, ou le blâmant quand il agissait et en le blâmant d'avantage quand il n'agissait pas, il l'a fait de bon cœur. Quand il s'est agit de faire déclarer à la chambre que la dépense des deniers fédéraux devait être controlée par le gouvernement impérial, M. Holton a voté pour cette restriction de nos libertés. Quand pour tuer notre crédit en Angleterre, il a fallu prétendre que les fonds intercoloniaux étaient mal administrés, M. Holton a été le principal dénonciateur. Hier, M. Holton a voté bien autre chose, au comité des comptes publics.

On sait que l'expéditif M. Wood, le trésorier d'Ontario, qui faisait retomber sur M. Dunkin, il y a six mois, toute la responsabilité du retard dans le partage de la dette est en train de tout remettre en cause. Des deux cotés, on était venu à une base définitive, franchement acceptée ; mais pour une raison ou pour une autre, depuis le commencement de la session, M. Wood juge à propos de revenir sur ses engagements et de contester des montants admis.

Il y en a cinq ou six à soumettre aux chambres. Il a même déjà eu l'avantage de perdre son premier item sur l'indemnité des townships ; il était en train de perdre son second devant le comité des comptes publics, quand M. Holton est venu lui donner la main. Cette seconde défaite de M. Wood eut probablement été la dernière, parce qu'il aurait fini par désespérer ; mais l'alliance de M. Holton est un encouragement à continuer et il n'y a pas de doute qu'il va le faire.

Du moment que le Bas-Canada cherche lui même à s'appauvrir, à se perdre par l'entremise de quelques députés complaisants, il n'y a pas de raison pour qu'Ontario n'en profite pas.

Les arrérages reclamés par M. Wood en faveur d'un fonds de dépôt du Haut Canada se montaient au à delà de $100,000. Sans prendre la peine de peser les deux prétentions opposées, M. Holton a déclaré qu'il valait mieux pour le Bas Canada se montrer généreux. A chacun son genre de libéralité. Quand il s'agit d'une province faible comme la Nouvelle Ecosse, toute somme d'argent en réparation d'une injustice évidente est refusée par M. Holton, mais s'il s'agit de donner au fort une gratification extorquée, on voit de suite M. Holton mettre la main dans la poche des autres pour se faire de la popularité à Ontario aux dépens des habitants du Bas Canada.

M. Holton aurait peut être encore un autre but en tachant de rogner le plus possible les revenus et les ressources du Bas Canada. Quand il était ministre, il nous a promis de nous donner la taxe directe ; quand il a combattu la confédération, il nous l'a prédit. Ne pouvant plus controler lui même depuis longtemps les manipulations financières, il veut se rattrapper en coupant les vivres au gouvernement local de Québec pour tâcher de l'amener tôt ou tard à son plan favori.

La question était devant le comité des Comptes Publics sur l'administration par la ci devant Province du Canada de la partie du Fonds des Bâtisses du Haut Canada créé comme contrepartie de la balance prise sur les fonds communs pour l'extinction de certains droits seigneuriaux du Bas Canada.

Quand il fut question du rachat de ces droits, on les évalua à à peu près un million et demi. Puisque c'était une affaire locale, on y affecta les ressources particulières du Bas-Canada, savoir les licences d'auberge, d'encanteurs, les revenus de la seigneurie de Lauzon et le droit de quint. Le terme moyen des trois dernières années donnait de toutes ces sources un revenu de $50,066.66. Comme ce montant ne paraissait pas suffisant pour l'extinction finale des droits en vue, la loi permettait de prendre la balance sur le fonds commun des revenus du Canada, à la condition qu'un montant égal à celui qui serait pris pour le surplus serait porté à l'acquit du Haut-Canada comme fonds de bâtisses.

Le surplus ainsi exigé par le Bas Canada se trouva être de 600,000 piastres. Le revenu annuel de 50,066.66 piastres aurait été capitalisé à 6 p. 100, ce qui formait un fonds de 834,444 piastres, auquel on ajouta un autre fonds de 23,809.73 piastres, soit un total de 858,253.73 piastres.

En 1855, on combina ces deux fonds, savoir le produit capitalisé de nos sources locales de revenus, et le capital de 600,000 piastres, pris sur un fonds consolidé, de manière à ne faire qu'un fonds de 1,458,-253 piastres que le receveur-général devait gérer en bloc.

Comme l'échiquier profitait de tout le capital non employé, il était juste qu'il rendit compte des intérêts à la Province qui le lui laissait en dépôts. Sur les 858,253.73 piastres, le gouvernement ne pouvait pas payer moins de 6 p. 100, puisque ce montant n'était que la capitalisation à 6 p. 100 de nos sources locales de revenu. Il paya également 6 p. 100 sur la balance.

Les $600,000 furent portées au Haut-Canada et de 1854 à 1859, quoique les leurs ne constatent pas que tous les ans on ait fait l'opération des crédits par l'intérêt composé, il appert, néanmoins, qu'en 1859, on a porté au compte du Haut-Canada l'équivalent des intérêts composés à 6 p. 100, savoir $174,577.70.

De 1859 à nos jours, par un remaniement du fonds des bâtisses, il a été accordé au Haut-Canada 5 p. 100 sur son fonds.

M. Wood arrive en rechignant pour se plaindre.

1o. Que l'intérêt composé de 6 p. 100 de 1854 à 1859 n'a pas été payé sur ses $600,-000, mais seulement l'intérêt simple ;

2o Que sur les $600,000 du Bas Canada, l'intérêt composé de 6 p. 100 a été payé de 1859 à nos jours, tandis que sur celui du Haut-Canada, on n'a payé que 5 p. 100. Il reclame donc un p. 100 intérêt composé de 1859 à 1869 la différence en plus entre les intérêts composés et les intérêts simples de 1854 à 1859.

Sa première réclamation est tout simplement la négation des règles de l'arithmétique. Car, s'il avait calculé juste, il eut vu que l'intérêt composé de 6 p. 100 pendant quatre ans, quatre mois et 16 jours sur $858,253.73 donne $174,577, exactement le montant accordé au Haut Canada le 4 Mai 1859. Cette reclamation tombe d'elle-même.

La seconde est plus spécieuse. Il a été payé au Haut-Canada jusqu'à ce jour, dit-il, un intérêt de 6 p. 100 sur la balance de ce fonds de rachat de droits seigneuriaux, qui est encore de $697,824.97. Comme le fonds des ressources locales devait être complètement épuisé avant qu'on touchât aux $600,000 prises sur le revenu consolidé, il est évident que dans la balance restant de $697,824.97, se retrouve les $600,000 affectés depuis 1855 au Bas-Canada et sur lesquelles depuis ce temps-là il retire 6 p. 100. Pourquoi cette injustice ? reprend-il. Depuis 1859, le Haut-Canada ne reçoit que 5 p. 100 sur le même montant revenant de la même source ? Il faut rétablir l'équilibre et créditer le fonds du Haut-Canada jusqu'à concurrence de 6 p. 100 avant que de partager les actifs.

Mais voici où M. Wood se trompe. En supposant qu'il y ait obligation que les deux provinces soient sur le même pied pour l'intérêt tant qu'ils auront le même fonds à intérêt entre les mains du gouvernement, si sur les $600,000, il paie 6 p. 100 au Bas-Canada, il doit les payer au Haut-Canada. Mais s'il ne paie 6 p. 100 que sur une partie de ces $600,000, il ne doit aussi payer 6 p. 100 que sur la partie correspondante du fonds haut-canadien.

Il est faux que tout le fonds en premier lieu capitalisé dut être dépensé pour les seigneurs, avant que l'on dut attaquer les $600,000. L'acte de 1855 produit une confusion de deniers et ne forme plus qu'un seul fonds qui doit être administré en bloc. La capitalisation de $858,253 forme à peu près les dix-septième de ce fonds et les $600,000 les sept dix-septième. En 1859, il ne reste plus de ce capital réuni que $697,824. En analysant de la même manière ses éléments constitutifs, dont la proportion n'a pas changé, les sept dix-septième de cette somme donnent à peu près $287,000, qui sont la seule portion restant des $600,000 sur lesquelles un intérêt de 6 p. 100 a été payé. Sur un montant semblable des $600,000 du Haut-Canada, on pourra donc, à la rigueur, charger un p. 100 depuis 10 ans, ce qui donnera une somme d'à peu près $30,000, ce qui diffère totalement d'une réclamation de $130,000.

Voilà pour la stricte et rigoureuse théorie ; nous pourrions dire plus : pour les exagérations de loyauté et de libéralité de notre part. Au fonds, c'était l'affaire du Haut-Canada de placer selon qu'il lui conviendrait son fonds de $600,000. C'est par sa propre législation qu'il a reçu 5 p. 100, puisque ce fonds, par la loi de 1859, tombait dans le fonds général des bâtisses régi par 5 p. 100. Il importe peu pour le Haut-Canada que le Canada empruntât du Bas-Canada ou de l'Angleterre à 6 p. 100. L'usage de ce fonds entre les mains du Ministre des Finances, servait aux fins générales comme toute somme empruntée. Nous ne pouvons pas refaire aujourd'hui des conditions librement acceptées alors. La différence entre 5 et 6 p. 100 n'est pas un capital, c'est un revenu. Si nous avons mieux fait profiter notre capital que celui du Haut-Canada, ce n'est pas par législation qu'on peut corriger un manque d'habileté ou de prévoyance dans une transaction faite.

Quand les tempéraments s'échauffent trop, c'est aux plus raisonnables à prendre sur eux et nous ne nous proposons pas de faire autrement devant le déchainement de passion qui finira par rendre quelques journaux haut-canadiens honteux du role qu'ils jouent en ce moment. Nous n'avons jamais vu depuis la conquête autant d'arrogance, autant d'exaspération contre nous, autant de penchant à l'insulte. Faut-il nous en plaindre, faut-il endurer encore sans dire mot ? Nous aurons la patience d'endurer et si nous relevons une première et dernière fois les atroces provocations du *Telegraph* de Toronto qui fait avec le *Globe* la course au clocher pour le premier prix de fanatisme, c'est tout simplement pour les signaler aux hommes bien pensants de sa propre nationalité.

On nous a insultés gratuitement ; nous ne pensons pas que la chose fasse doute. On a associé le nom des canadiens-français au nom du meurtrier Riel et sous la robe d'un prêtre catholique on fait encore des efforts inouis pour trouver un assassin.

Mais on nous fait le plaisir d'aller plus loin. On s'attribue le droit de nous flétrir et loin de nous reconnaitre la simple faculté de protester, on nous traite de fanatiques et de perturbateurs de l'opinion publique, avant que nous ayons ouvert la bouche. On nous insulte et c'est nous qui sommes les insulteurs. Le *Telegraph* et le petit nombre des agitateurs qui le soutiennent ne sont que des avortons et des batards de la nationalité anglaise, s'ils ne savent pas mieux que cela pratiquer le *fair play*.

Nous aussi nous sommes sujets anglais ; nous avons grandi dans les idées de cette loyauté britannique si renommée. Nous nous en sommes toujours remis à l'honneur de l'Angleterre et nous n'avons point été déçus. C'est à l'Angleterre elle-même à nous dire si elle a été mal payée de retour, quand elle nous voit exercer une fierté et un sentiment de dignité tout britannique que d'autres de ses enfants semblent avoir oubliés.

Notre confrère veut nous enseigner la loyauté. Il nous permettra de lui enseigner d'abord la politesse. L'une presse plus que l'autre. En fait de loyauté, nous n'avons besoin du certificat de personne. Nous sommes né, sujet, anglais, au sein de la liberte anglaise, sur un sol anglais qui est à nous, avec des institutions politiques anglaises que nous aimons et respectons, avec le sentiment le plus profond de dévouement pour notre souverain commun. Nous connaissons l'étendue de nos devoirs et la limite de nos prérogatives, et nous savons que le droit anglais ne ravit jamais à l'un de ses justiciables son sol, son soleil, sa liberté et son drapeau. C'est pourquoi nous ne connaissons pas de supérieurs en Canada ; nous n'avons que des égaux et les écervelés du *Telegraph* nous les souffletons, en notre qualité de sujet britannique.

Le *Telegraph* affirme que notre loyauté n'est autre chose que la terreur du fouet (*whipped* into submission) ;

Que nous avons mérité de nous faire mettre à la raison ;

Qu'en notre qualité de vaincus, nous devons nous contenter des faveurs qu'on daignera nous faire, sans quoi nous serons chassés.

En fait de fouet nous ne connaissons que les claqueurs de Toronto. Nous n'avons pas le temps d'avoir peur de ces Messieurs.

Si quelques-uns ont méconnu leur role et leur place, ce sont les têtes chaudes qui s'efforcent de souffler la guerre civile depuis quinze jours, et qui ont réussi à unir le Bas-Canada comme un seul homme contre leurs menaces imprudentes. Depuis le commencement de la rebellion du Nord-Ouest, nous avons été plus sévères que beaucoup de journaux anglais et si vous voulez porter la question au mérite nous le serons encore. Nous avons appris avec horreur le meurtre de Scott et nous voulons que la justice ait son cours. Comment se fait-il que nous portions aujourd'hui le poids d'une terrible accusation de complicité ? Comment se fait-il que nous soyons poussés en masse à combattre cet élan passionné vers le Nord-Ouest ? Parce que nous avons nous-mêmes déplacé la question et qu'en parlant des Métis et de Riel, c'est à nous que s'adressaient vos pensées et vos regards menaçants. Nous voulons la punition et vous voulez la vengeance, parce que nous jugeons avec la justice et que vous jugez avec la colère. Ces menaces de tuer les délégués à leur passage à Toronto ; ces tentatives cruelles de violer la liberté du sujet anglais au moyen de dépositions judiciaires qui ne peuvent valoir n'ont pas été calculées. C'est avec le même entrainement que l'on demande à grands cris une expédition militaire qui sera un massacre, un gouffre et la perte probable du Nord-Ouest, au moment où il y a tout espoir que les difficultés vont s'apaiser. Voilà six mois que nous temporisons. Est-ce au moment où cette patience arrive au succès qu'il faut défaire tout l'ouvrage ? Le meurtre de Scott est une tache et une faute. Mais rappelons-nous que, si nous allons verser le sang au moment où l'on nous offre des propositions de pacification aux trois quarts déjà acceptées, nous aussi nous serions responsables des sacrifices d'argent et de vies et nous aussi nous porterions une tache. Nous ne demandons que quelques jours de plus et, si les dernières et sérieuses négociations demeurent cette fois infructueuses, nous ne reculerons pas devant les extrémités.

Voilà notre fonction, qui est celle de tout le Bas-Canada. Nous avons la conscience de n'être ni des conspirateurs ni des fauteurs de rébellion. Mais nous avons le droit, comme amis de l'humanité et comme contribuables, d'exprimer notre opinion sur la manière de punir un crime, et sur celle d'épargner des vies et des sommes considérables.

Nous nous moquons de ceux qui veulent nous imposer leurs petites opinions et leurs petites lois sur la loyauté, car nous sommes aussi sujets britanniques qu'eux et il n'y a personne pour nous chasser du sol que nous avons nous-mêmes défriché et du pays qui fut à nous avant que d'autres y fussent, et qui nous appartient encore.

Nous ne sommes pas des vaincus. Nos pères l'ont été quand ils étaient un contre cinq. Quant à nous, nous sommes nés sujets britanniques, et rien de moins. Si la conquête crée une tache originelle et une flétrissure indélébile, on a tort de le faire rappeler à des petits fils de ces bons Nordmands qui comptent parmi les leurs un héros du nom de Guillaume le Conquérant.

Le *Telegraph* est surpris de voir que sur un territoire anglais, il se trouve des journaux coupables des énormités commises par la presse canadienne. Pourquoi nous enlever le seul privilége qui nous restait et vouloir tout nous ôter, jusqu'au bénéfice de la surprise, car nous n'avons pas été peu étonnés d'entendre dire deux fois dans la même semaine, qu'il fallait chasser la nationalité canadienne française du continent.

Notre confrère nous fait un dernier reproche d'ingratitude, en nous accusant d'être si peu reconnaissant pour le pain qu'Ontario nous donne. Si, laissant de côté ses appels passionnés, il veut raisonner avec calme, nous lui offrirons volontiers un défi.

Nous nions qu'Ontario contribue pour plus que Québec au coffre public. Au contraire, nous sommes positifs à dire que le Bas-Canada fournit plus que le Haut-Canada comme consommateur. Notre confrère sait que lors de l'Union, nous avons pris ses dettes et qu'il a pris notre argent. Il en est un peu de même aujourd'hui. Nous payons à la douane, à l'excise et c'est le Haut-Canada qui se vante de débourser.

Acculé dans ses contradictions, le *Nouveau Monde* veut soulever les préjugés contre la *Minerve* et la rendre odieuse à nos compatriotes. Suivant lui, nous ne faisons qu'un avec l'ennemi et nous avons passé armes et bagage dans son camp. Cette trahison, d'après notre perfide confrère, s'expliquerait par le fait que le *Globe* et le *Witness* nous décernent des éloges sur notre attitude concernant la question du Nord-Ouest !

Le *Nouveau Monde* a commis de si nombreux méfaits envers nous que cette déloyale manœuvre ne nous a guère surpris. Mais elle ne lui réussira pas plus que les autres. Nous concevons qu'il aime à déplacer la question et que battu sur un point, il veuille se retrancher ailleurs. Mais nous sommes en état de le suivre sur tous les terrains qu'il pourra choisir.

Le *Globe* trouve notre conduite modérée et dit " que nous aimerions à voir toute la difficulté arrangée sans l'intervention militaire." Est-ce cela qu'on trouve de répréhensible ? Mais de ce que le *Globe* reconnait notre modération au milieu des entrainements et des exagérations du jour, s'ensuit-il que toutes nos opinions soient les siennes ? Nullement. Et en le lisant, on verra qu'il essayait dernièrement de réfuter une colonne durant l'un de nos articles sur cette sempiternelle question. Nous serions heureux que le *Globe* pensât comme nous, car nous croyons que la cause du bon sens et de la conciliation y gagnerait considérablement. Mais l'organe de M. Brown est loin d'en être arrivé là.

Nous croyons avoir assez stigmatisé les cris de fanatisme qui éclatent dans le Haut-Canada, pour qu'on ne puisse être assez déloyal pour prétendre que nous fesons cause commune avec ces forcénés que nous combattons encore aujourd'hui. Et pourtant le *Nouveau Monde* nous met au rang de ces haut-canadiens qui réveillent toutes les vieilles haines nationales que nous croyions à jamais éteintes ! Quelle bonne foi !

Si le *Nouveau Monde* a des excuses pour les apothéoses du crime, nous n'en avons pas. Et qu'elles soient faites par un compatriote ou un autre, elles recevront toujours notre plus franc désaveu. Car, nous ne sachons pas que le crime ait jamais servi à une cause et il est nullement décent de vouloir encenser ceux qui en portent la responsabilité. C'est ce qui a été fait et nous défions le *Nouveau Monde* de prouver le contraire.

Ce sont nos remarques à ce sujet qui nous ont valu des compliments de la part du *Witness* et c'est ce qui offusque tant notre confrère. Mais le *Journal de Québec* et l'*Evénement* ont-ils été moins sévères à l'égard de M. Lemay ? Le *Witness* les en a complimentés : ils doivent être alors coupables d'un grand crime ! Le *Nouveau Monde* ment encore lorsqu'il dit que notre position est la même que celle du *Witness* sur cette question du Nord-Ouest. C'est une fausseté. A part l'incident relatif à la poésie de M. Lemay, nos opinions ont la distance qui sépare les deux poles et le *Witness* l'a prouvé dernièrement en nous envoyant une bordée d'invectives à ce sujet.

Franchement, le *Nouveau Monde* est malchanceux. Ses meilleures bottes échouent. Il vaudrait nous noircir et nous perdre dans l'esprit de nos compatriotes en tentant de faire croire que nous désertons notre drapeau, mais l'accusation est trop grave pour qu'elle puisse être acceptée à la légère. Tout notre passé est là pour en montrer l'inanité et ce n'est pas aujourd'hui que nous commencerons à tourner le dos à des compatriotes qui nous ont toujours soutenu et de leur encouragement et de leurs suffrages. Des envieux peuvent essayer d'entamer notre position, mais nous avons résisté à d'autres orages et ceux-ci passeront sans qu'ils puissent nous faire dévier de notre ligne de conduite.

ACTUALITÉS.

Nous apprenons avec regret la résignation de M. J. C. Langelier, comme rédacteur du *Courrier de St. Hyacinthe*. Car ce jeune écrivain s'était fait en peu de temps une excellente position dans la presse pour laquelle il démontroit des aptitudes fort prononcées. Ayant de fortes études, un style sobre et clair, il était déjà l'un de nos journalistes de mérite.

Mais il aura un successeur qui saura diriger le *Courrier* avec tact et talent dans la personne de M. Oscar Dunn, ancien rédacteur de cette excellente feuille.

On a, par l'établissement d'une ligne régulière de steamers, ouvert une communication directe entre l'Europe et l'Ile du Prince Edouard.

La *Times* de Londres dit :

On sait que les commissaires de l'émigration font actuellement des arrangements pour choisir les émigrants que le gouvernement doit envoyer ce printemps au Bas-Canada. Ces émigrants seront choisis parmi les ouvriers qui ne travaillent plus dans les chantiers de l'Etat, ou dans le département du ministère de la guerre. On leur alloue leur transport, pourvu qu'ils donnent deux louis pour chaque adulte. Les Lords de l'Amirauté ont approprié pour ce service deux des vaisseaux de transport de Sa Majesté ; on croit que le premier de ces vaisseaux partira de Portsmouth au milieu du mois prochain, et arrivera en Canada peu après le commencement de la saison, qui est le temps le plus favorable aux colons.

BIBLIOGRAPHIE.

Les héros de Montana, Nérola, Monte Librelli, Monte-Rotondo, par le comte Eugène de Walincourt, 1 vol. in 12 broché, 50 cents, à Lille J. Lefort, éditeur, à Montréal chez J. B. Rolland et fils, libraires.

La sublime figure de Pie IX unissant la fermeté à la douceur au milieu des attaques et des outrages auxquels il est incessamment en butte, l'admirable dévoûment de ses défenseurs consacrant leur jeunesse, leur avenir, leur vie à la plus sainte des causes, forment les plus belles pages de l'histoire contemporaine.

Le récent épisode de l'invasion des Etats Romains a encore rehaussé la gloire de cette valeureuse milice qui, sous le souffle d'en haut, se recrute d'elle-même et accourt de toutes les contrées du monde pour soutenir la cause du droit et de l'éternelle justice. Les élans de la foi la plus vive et du sacrifice le plus pur, les traits d'une vaillance et d'une générosité chevaleresques se sont multipliés durant cette campagne, si courte en durée, si féconde en actions héroïques. M. Eugène de Walincourt a écrit le récit de ces faits qui feront l'admiration des générations futures, a recueilli, au milieu de cette riche moisson, un grand nombre de traits mémorables ; et il en offre l'émouvant récit aux familles dévouées à l'Eglise et à Pie IX, comme une protestation contre les audacieuses tentatives de l'impiété, comme un témoignage d'admiration et d'amour à ceux qui ont versé leur sang pour Dieu et pour la vérité.

On sait que M. M. les chevaliers Murray et Larocque étaient présents à la glorieuse bataille de Mentana, et leurs noms sont inscrits dans ce livre à côté de tous ces généreux héros représentants de tous les pays qui ont en ce jour noblement vengé les victimes de Castelfidardo.

NOTES LOCALES.

PARC VIGER.—Durant ces derniers jours de beau temps, le Parc Viger a été une promenade fashionable.

LE PRINCE ARTHUR.—Dimanche dernier, le Prince Arthur, en grand uniforme, a été entendre un sermon anglais au Gésù ; on s'empressa de lui offrir une place d'honneur, mais il refusa.

L'HISTOIRE DES HURONS.—On peut se procurer au *Montreal House*, de l'auteur, M. Clarke, l'histoire des Hurons et autres tribus sauvages dont nous avons parlé dans un numéro précédent.

REQUÊTE.—On prépare actuellement une requête qui devra être présentée au Conseil de Ville pour l'ouverture d'une avenue depuis le bout de la rue Bleury jusqu'à la rue Ste. Catherine. On aura ainsi un chemin en droite ligne pour se rendre au cimetière du Mont-Royal et aussi la continuation de la promenade autour de la montagne.

PREMIERS ARRIVAGES.—Hier dans la matinée, nous avons pu voir arriver, environ 20 schooners, poussés par une forte brise de l'est, et venant des ports d'en bas. Ainsi, nous enrégistrons cette année, l'arrivée de vaisseaux une semaine plus à bonne heure que l'an dernier. Les commissaires du Port s'occupent en ce moment à poser les lisses de fer sur les murs de revêtement.

ADMISSIONS.—Parmi les messieurs qui ont été admis dernièrement à la pratique de la médecine, se trouve M. Octave Clarke, élève de l'Université McGill.

Durant le cours de ses études médicales, ce monsieur a réussi, après un travail consciencieux, à remporter les premiers prix de sa classe, et il a de plus remporté le premier prix de l'Université lors du dernier examen.

M. le Dr. Clarke doit s'établir à Montréal et nous lui souhaitons bien cordialement les succès que ses talents méritent.

ÉGLISE ST JACQUES.—La solennité de Pâques a été célébrée à l'Eglise St. Jacques avec beaucoup d'éclat. Le chœur, dirigé par M. Couture, a chanté la première messe d'Hayden avec ensemble. Malgré quelques rares accidents de précision et de mesure, cette messe n'a jamais été jusqu'à présent rendue avec autant d'effet à Montréal.

Le chœur de cette Eglise, dans lequel on distingue de fort belles voix, a fait depuis quelques mois des progrès remarquables, grâce au zèle et à l'habileté de son directeur, qui s'est fait une spécialité de former des chantres, et quand on songe aux difficultés que présente une tâche de ce genre (bien qu'un petit nombre sachent lire la musique), on ne peut se dispenser de féliciter M. Couture sur son succès.

PRIME.—Nous avons reçu de M. Desbarats une magnifique leggotypie reproduite d'un dessein de grand maître et qui est donnée comme prime aux souscripteurs du *Canadian Illustrated News*. C'est un cadeau vraiment superbe et l'exécution de cette leggotypie dit combien ce nouvel art de la reproduction a déjà fait de progrès.

UNION ST. PIERRE.—Nous rappelons à nos lecteurs que l'Union S. Pierre de Montréal célèbre le onzième anniversaire de sa fondation ce soir, à la salle de l'Union St. Joseph, rue Ste. Catherine. Le rapport qui sera soumis à cette séance, montrera le bien immense produit par cette société, depuis son existence parmi la classe ouvrière de cette ville. Nos concitoyens se feront sans doute un devoir d'encourager cette belle association en assistant à la séance de ce soir. Le Rév. M. Martineau a bien voulu prêter son concours en faisant une lecture ; il y aura donc foule pour entendre l'inimitable conférencier. Des sieges seront réservés pour les dames.

REVUE MILITAIRE.—Les différents corps militaires reunis en cette ville continuent de parader tous les jours sur le champ de Mars, où stationne continuellement une foule considérable de curieux. Hier à 1 heure de l'après midi a eu lieu la revue de la troupe de cavalerie de St. André, par le Général Lindsay. Après quelque évolutions exécutées avec beaucoup de prestesse et de précision, le Général Lindsay a adressé à la troupe quelques paroles bien senties sur sa bonne organisation et les services qu'elle était appelée à rendre à notre pays.

A 2 heures, la troupe, sous le commandement du Major Burwash prenait le train pour se rendre à la frontière.

Les Chasseurs Canadiens et les Carabiniers du Mont-Royal, ainsi que tous les autres compagnies de volontaires stationnées en cette ville ont paradé tour-à-tour avec assez de succès. En effet on remarque dans les exercices beaucoup plus d'ensemble et de régularité dans les mouvements.

CONVICTION.—Ceux qui n'ont pas eu le plaisir de se convaincre de la beauté et du bon marché des chapeaux de F. X. Dubuc et Cie., n'ont qu'à se rendre au No. 217, rue Notre-Dame, où le gros chien blanc est à la porte.

VENTE DE MEUBLES.—Samedi, le 23 courant, aura lieu à la résidence de E. Snow, Ecr., Rue des Jures, une vente de meubles, comprenant une Bibliothèque, Buffet, etc. etc.

VENTE.—Nous attirons spécialement l'attention sur la vente de meubles, chevaux, voitures, d'un superbe *London Park Phaeton*, etc., etc., qui aura lieu à la résidence Bellerive, No. 52, rue Ste Marie, ce matin à dix heures. Les meubles sont dans un très bon ordre ; le tout sera vendu. Les chevaux et voitures seront mis en vente à une heure.

VENTE DE MEUBLES.—Les meubles qui seront offerts en vente aujourd'hui au No 656, Rue du Palais, sont tous de qualité supérieure.

Les Miroirs, tapis et sets de Salons méritent une attention toute particulière de la part des acheteurs. Le Piano surtout, est un magnifique instrument.

A 2 heures, il y aura au No. 12, rue Latour, une vente de meubles neufs en noyer, d'un excellent piano et d'une machine à coudre, " Wilson," presque neuve et de la meilleure fabrique. Ces deux ventes seront faites par M. Shaw.

VENTE.—On appelle l'attention des plombiers et autres personnes intéressées sur la vente qui aura lieu demain au No 706, Rue Craig, de gaziers, pompes et stock de plombiers, appartenant à la succession du défunt Wm. Stewart. Cette vente sera faite par M. Shaw.

Mercredi, à 1 heure P. M. aura lieu aux salles d'encan de M. Shaw, la vente de magnifiques meubles en noyer noir, bois de Rose et palissandre de MM. Holton.

Les catalogues sont prêts et on pourra voir les meubles durant la journée. La collection est variée et très bien choisie.

Les meubles de MM. Holton sont trop bien connus pour que nous croyions nécessaire de vanter leur beauté et leur solidité.

HOTEL.—M. Pierre Rivard vient d'ouvrir l'Hôtel St. Louis, situé au No. 64, Rue St. Gabriel près la Rue Notre-Dame.

Les talents de M. Rivard dans cette ligne sont bien connus et on se rappelle de la popularité dont jouissait son Hôtel à Joliette. Il a droit certainement à l'encouragement du public et ses nombreux amis ne lui feront pas défaut. La barre va être soigneusement fourni des meilleures boissons—et la table des mets les plus recherchés. 184—di p

REVOLVERS A VENDRE.—Nous engageons messieurs les volontaires qui stationnent actuellement en cette ville et qui désireraient se procurer à bon marché de beaux et bons revolvers, à visiter le magasin de M. Auguste Couillard, Nos. 233 et 235, rue St. Paul, porte voisine de MM. Beauchemin et Valois, libraires. On peut acheter chez M. Couillard pour $6 des revolvers que l'on paierait ailleurs $12 et $15. Que l'on se hâte, car il n'en reste plus qu'un petit nombre à vendre. 182—s k

NOUVELLES DE L'INTERIEUR.

INONDATION.—Un habitant de Lanoraie, arrivé hier en cette ville, annonce que la digue est faite en bas de cette paroisse, ce qui a causé une grande inondation. L'eau n'aurait jamais atteint une telle hauteur.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LAPRAIRIE.—L'assemblée annuelle de la Compagnie a eu lieu le 4 courant et les Messieurs suivants ont été élus directeurs : J. Bte. Varin, John Dunn, Camille Lacombe, Julien Brosseau et Julien Brossard.

LA PETITE GAZETTE.

Les journaux de Londres disent qu'un grand nombre de vapeurs sont constamment annoncés pour les ports de l'Inde, Chine et Japon, par la voie du canal de Suez. Depuis l'ouverture du canal de Suez la demande de vaisseaux est active, et il s'en construit actuellement, dans les chantiers de la Clyde, plusieurs de 2000 tonneaux et davantage, spécialement adaptés pour ce commerce.

—Des voleurs ont enfoncé la tombe de M. Peabody, à Salem, Mass., et en ont élevé tous les argenteries. Ils furent arrêtés le lendemain, et l'argenterie a été retrouvée.

—Les recettes sur le canal Suez se sont élevées, durant les dix dernières semaines, à 23,000 piastres

COMMERCE.

BUREAU DE *LA MINERVE*
Montréal, 18 Avril 1870.

Notre port commence à prendre de l'activité. Hier 50 barges et goëlettes sont arrivées de Boucherville et sont allées jeter l'ancre vis-à-vis la Douane et à l'entrée du Canal Lachine, ne pouvant encore accoster aux quais qui sont inondés.

Les vapeurs traversiers qui se trouvent dans les îles devaient monter mais ils ont décidé de différer jusqu'à demain. L'eau disparaissant devra découvrir les quais.

On pense que les vapeurs de Sorel seront ici au milieu de la semaine.

TEMPÉRATURE à l'ombre observée par Chas Hearn, Opticien, 242, Rue Notre-Dame, le 18 Avril 1870.

8 hs. A. M.	1 h. P. M.	6 hs. P. M.
45°	55°	52°

D'après le thermomètre à *maximâ* et *minimâ*

Maximum.	Minimum.	Moyenne.
58°5	47°5	53°

D'après la marque du Baromètre.

8 hs. A.M.	1 h. P.M.	6 hs. P.M.
30/3	30/00	29/9

HEARN & CIE.,
242 & 244, Rue Notre-Dame.

MARCHÉS MONETAIRES

Greenbacks achetés de 12¼ à 60 d'esc
Vendus 12 à 60
Pour argent acheté de 92½ à 92¾
Change sur New-York vendu 11¼ à 60
Traites d'or, ¼ à ½ d'esct
Billets de la Banque du Haut-Canada achetés à 60 à 60.
Argent acheté de 5 à 6 ; vendu de 4¼ à 4¾
Change sterling 9 à 9½
Or ouvert à 113½, fermé à 113⅞

L. MARCHAND & FILS,
Courtiers, coin des rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS.

BANQUES.	Mont. des PARTS	PAYÉS	Dividend derniers 6 mois.	FERMÉ. PRIX.
Montréal	$200	tout	6 par cent	167 @ 168
Ameri. B.N.	£50 stg	do	3 do	106 @ 106½
Cité	80	do	3 do	89½ @ 90
Peuple	50	do	3½ do	103½ @ 104
Molson	50	do	2 do	95 @ 97
Ontario	40	do	4 do	103½ @ 104
Toronto	100	do	4 do	— @ 135
Québec	100	do	3½ do	104 @ 105
Nationale	50	do	3½ do	— @ —
Jac. Cartier	50	do	4 do	109½ @ 109¾
Towns. Est.	50	do	4 do	— @ 103
March. du C.	$100	do	4 do	110½ @ 110¾
Union	100	do	4 do	106½ @ 107½
Des Artis.	50	do	4 do	91 @ —
B. R. du C.	50	do	0 do	64 @ 65½
C.B. of Com.	50	do	4 do	113 @ —
C. DE FER.				
G T du Can.	£100stg	tout	aucun	15½ @ 16½
At & St. Lat.	100	do	do	
G W du C.	32	do	2 par cent	13 @ 14
Chp & St. L.	200	do	aucun	— @ 9
Do préférnt.	$200	do	aucun	90 @ 95
MINES.				
Mont N C	4	0 p c	....	1.50 @ 3.00
Canv Huron Bay	4	12 cts	25 par cent	25 @ 35
Arg & Cuiv L Huron	5	102 cts	....	....
Québec & L Supérieur	8	$4 10	....	....
DIFFE COM.				
C Télég M.	40	tout	5 par cent	149½ @ 152½
C Gaz Cité	40	do	4 do	147½ @ —
C Urbain C.	40	do	5 do	119½ @ 112½
C Richelieu	100	do	15 p.c.12m	— @ 132½
Cie Nav C.	100	do	5 p.c.12m	87 @ [illegible]
M Elévat M.	100	do	5 p.c. 6m	101 @ —
C Glass Co.	100	tout	aucun	— @ —
St Lawrence Glass Co.	$100	—	6 p.c.	50 @ 90

BONS.	Fermes. Prix
Bons de la Puissance 6 ℘ cent	108 @ 109
Gouvernement 5 ℘ cent stg	91 @ —
Gouvernement 5 ℘ cent et	91 @ —
Gouvernement 6 ℘ cent et	108 @ 109
Gouvernement 6 ℘ cent 1878 stg	104½ @ —
Aqueduc de Montréal, 6 ℘ c. dû 1878	99 @ 99½
Bons Cité de Montréal 6 ℘ cent	99 @ 99½
Bons 7 p/c consolidés	— @ 115½
Hâvre de Montréal, 6½ ℘ ct. dû 1883	102½ @ 103½
Cité de Québec 6 ℘ cent	79 @ [illegible]
Cité de Toronto 6 ℘ cent 1880	[illegible] @ 92½
Cité d'Ottawa, 6 ℘ cent 1880	95 @ 96½
Chemin de Fer Champlain, 6 ℘ cent	75 @ 80
Débentures de Comté	— @ —

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours	109 @ 109¼
Privés do do	108 @ 108½
Privés avec documents	— @ —
Banque de New-York	10½ @ 11
Privés do	11 @ 11½
Traites en Or do	pair
Argent	4½ d'esc
Or de New-York, 5 p. m.	113½ @ —

PRENTICE & McDOUGALL,
Courtiers et Agents,
No. 69, rue St. François-Xavier.
Montréal, 18 Avril 1870.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

18 Avril.

Coton—Ventes de 23 à 23¼c pour middling uplands.

Farine—Marché ferme ; reçu 5,000 quarts, ventes 5,700 quarts, de 4.45 à 4.60 pour superfine de l'Etat et de l'Ouest, 4.60 à 5.25 pour commune à choisie extra de l'Etat, 4.85 à 5.35 pour commune à choisie extra de l'Etat et de l'Ouest, 4.75 à 6.90 pour R. H. O.

Farine de Seigle—Tranquille, ventes 000 quarts, 5.00 à 6.00.

Blé—Plus actif, reçu 26,000 minots, ventes 69,000 minots, 1.09 à 1.10 pour No. 2 du printemps, 1.21 à 1.22 pour rouge d'hiver et ambre de l'Ouest, 1.14 pour No. 1 du printemps, 1.47 pour blanc de l'Etat.

Seigle—Tranquille.

Blé-d'Inde—En demande ; reçu 15,000 minots, ventes 28,000 minots, 0.00 à 1.12 pour vieux mêlé de l'ouest.

Orge—Tranquille, reçu 0,000 minots.

Avoine—Plus ferme, reçu 2,000 minots, ventes 29,000 minots de 59c à 61c pour de l'Ouest, en magasin.

Lard—En baisse, ventes 000 quarts, 27.62 à 27.75 pour nouveau mess.

Bœuf—Tranquille.

Saindoux—Aisé, 15 à 15¼c fondu à la vapeur, 16 à 16¼c pour fondu au chaudron.

Beurre—Ferme, reçu 00, 14 à 20 pour Ohio, 20 à 35c pour de l'Etat.

Fromage—Ferme, 16 à 17½c pour commun à prime.

IMPORTATIONS.

Par le Grand-Trone Est :—

L V Blanchard 1 bct huile, Hâvre du Richelieu 40 qrts do, Ross & cie 69 bcts sucre, J Mitchell 14 bcts sucre, Simpson W & cie 3 qrts, Thos Gordon 1 ble, D McMullen A & cie 1 cs m'dise, Thos Wilson 4 bles, McMullen A & cie 2 bcts 28 cs 1 pqt tabac.

Par le Champlain :—

Reford & Dillon 577 cs thé, Gillespie M & cie 30 do, T & F Ross & cie 258 do, J Duncan 80 do, Gillespie M & cie 70 do, Reford & Dillon 100 do, T Davis 25 bles tabac, C & Cameron 1 cs m'dise, McCormick H & M 50 btes fruits, Elliott S & cie 1 cs quincaillerie, S Whitehead 2 cs do, F Martineau 2 cs, Frothingham & W 1 cs quincaillerie, Reford & Dillon 120 cs thé, L Livernois 350 btes fruits, M Cuddy 180 do, T & F Ross & cie 15 cqs huile, R Campbell 1 ble m'dise, G R Faller 1 do, Foulds & H 1 cs do, Z Lapierre 6 pqts noir à souliers, W Darling 1 do verrerie, Cie Canadienne de Caoutchouc 8 qrts huile, J Popham & cie 1 brl d'encre, Geo Forbes 2 pqts m'dise, J D Lawlor 4 pqts do, T & F Ross & cie 53 cqs huile, J Watson 4 do verrerie, Brown & Childs 2 pqts m'dise, Cate & Cate 1 cq m'dise, Geo James 3 do, D Lewis & cie 45 bles, Thos Wilson 31 btes, Nelson Wood 5 cs m'dise.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

AMERIQUE.

Washington, 16.—Aucun arrangement quelconque n'a été conclu concernant la question de l'Alabama.

On a reçu des informations officielles qui font croire à une prochaine expédition des féniens au Canada ; mais pour pouvoir agir, le gouvernement ne possède pas de renseignements assez certains.

La Havane, 16.—Le brick *Gladiator*, qui vient d'arriver, rapporte avoir rencontré sur sa route le schooner *John Lumburner*, de Brockville, dévoré par un incendie et errant au hasard ; il sombra en quelques instants. On ignore le sort de l'équipage.

Un avis officiel rapporte que soixante-six insurgés ont mis bas les armes.

Chicago, 16.—D'après les détails qu'on peut obtenir au congrès fénien, la discussion a été très vive relativement à la bulle papale.

On est très hostile à l'intervention religieuse dans les questions politiques, ou dans toute question concernant le peuple irlandais.

La question de l'insurrection de la Rivière-Rouge a été amenée devant le congrès ; mais on n'a pu rien savoir d'important relativement au débat.

New York, 17.—Le Commodore Meade a succombé hier à une attaque d'apoplexie.

Buffalo, 18.—La navigation sur le lac Erié est maintenant complètement ouverte.

EUROPE

Service du Cable Transatlantique

Copenhague, 17.—Le général Raas Laeff, ministre de la guerre, a donné sa démission au roi, à raison de la non-conclusion du traité de vente de St. Thomas aux Etats-Unis.

Paris, 17.—Les autorités ont envoyé des troupes à Commentry et à Bezenet, à raison d'une grève qui menace d'éclater parmi les mineurs.

Ovar, Portugal, a été le théâtre de désordres très-graves ; dans une bataille, plusieurs personnes ont été tuées et blessées.

Liverpool, 17.—Le steamer *Manhattan* est arrivé de New York.

DERNIER BULLETIN

QUATRE HEURES A. M.

AMERIQUE.

Washington, 18.—M. John S. Sanborn, commissaire de la paix chez les tribus sauvages, prédit dans une lettre à M. Vincent Collin, qu'une guerre avec la tribu d'Acota qui entrainera les dépenses de $50,000,000 est inévitable, à moins que les stipulations du traité du gouvernement soient respectées.

Hier s'est présenté devant le comité des voies et moyens un certain nombre de manufacturiers en acier, qui ont presenté une petition signe de 95 officiers du chemin de fer des E.-U., demandant qu'un droit spécifique de 2 cts. par livre soit imposé sur les lisses d'acier. Les signataires de ce document ont ce controle et opèrent sur 22,000 milles de lisses de chemin de fer, c'est-à-dire, au-dessus de la moitié de tous les chemins de fer du pays. Ils représentent aussi les compagnies de chemin de fer de 36 états et de six territoires.

New-York, 18.—A un meeting tenu ce matin, 700 charpentiers de navires de cette ville ont convenu de se mettre en grève pour un accroissement de salaire variant de $3.50 à $4 par jour.

La grève s'étend aux chantiers de Brooklyn, de Jersey City et de Green Point.

Des télégrammes furent envoyés aux charpentiers de navires de l'Ouest, les informant de cette grève.

New-York, 18.—Les steamers *Colorado* et *City of Manchester* sont arrivés.

Cité de Mexico, via Havane, 18 avril.—Au Congrès National, on a fait de graves accusations contre le sénor Ranerio, secrétaire de la Trésorerie.

Un comité chargé de faire des investigations a été nommé pour s'enquérir de l'affaire. Le Congrès fait des efforts incroyables pour s'opposer au brigandage.

On a suspendu certaines dispositions de la constitution et des pouvoirs ont été conférés au président pour l'exécution sommaire des bandits.

Le général Garicea de Cadena a écrit une lettre au gouvernement de Sea Catecas, lui demandant pardon et offrant de se rendre. Le gouverneur en a référé au président Juarez.

Martinez est poursuivi par les forces nationales et on attend chaque jour des nouvelles de son emprisonnement.

Le fameux Guérilla Rouge a été tué et sa bande défaite à Agoela.

La peine de mort a été abolie dans le Yutacan : on y a substitué l'emprisonnement de 15 années.

New York, 18—On rapporte qu'on a déjà prélevé un certain montant pour la construction en cette ville d'un nouveau palais de cristal.

Les féniens ont été très actifs aujourd'hui et les salles étroites de *Green House* dans la 4me rue étaient littéralement remplies. On parle avec beaucoup d'intérêt des délibérations du Congrès qui auront lieu demain. Des escouades de vauriens ont été remarquées dans le voisinage et le langage employé à l'égard de la Reine Victoria et de son gouvernement était des plus enflammés.

Le steamer *Silesia*, ayant à son bord les restes du défunt Anson Burlingame est attendu demain.

Portland, 18—Le steamer *Moravian* est arrivé de Liverpool cet après-midi.

Chicago, 18.—Farine, ferme à 4.75 pour extra du printemps.

Blé—Tranquille, No 2 de 80½ à 80¾, dans l'après-midi le No 2 a été plus ferme à 80½ au comptant, et de 80¼ à 80¾ pour les ventes du mois de mai.

Blé-d'inde—Plus ferme, No 2 à 85½ ; dans l'après-midi le No 2 a été de 85¾ à 87 au comptant pour les ventes du mois de mai.

Avoine—Active et en hausse à 46½ pour le No 2.

Seigle—Lourd à 76 pour No 2.

Orge—Lourde et nominale.

Provisions—Lourdes.

Lard mess—De 27.75 à 28.00.

Saindoux—De 15¼ à 15½c.

Epaules sèches salées—De 10½ à 10¾c.

Fret—Lourd et nominal de 5½ à 6.

EUROPE

Service du Cable Transatlantique.

Paris, 18.—L'Empereur émanera aujourd'hui dans les divers départements une circulaire expliquant le plébiscite.

Les récentes nouvelles du Paraguay nous apprennent que le gouvernement provisoire dans ce pays a été établi sous le patronage du Brésil.

Londres, 18.—Les vaisseaux entrant ou sortant des ports de l'Angleterre rapportent que la pêche de la baleine et du veau marin a été très productive durant cette saison.

M. Laird a pris un contrat pour la construction des steamers devant faire le service entre Hambourg et la Nouvelle-Orléans.

Paris, 18.—Le Sénat a commencé aujourd'hui la discussion sur le plébiscite.

Madrid, 18.—L'animosité a cessé entre les soldats réguliers et les volontaires.

Paris, 18.—L'Empereur a annoncé aujourd'hui que lundi prochain commencera la série de *meetings* publics dans lesquels le plébiscite sera discutée, et le peuple instruit des changements constitutionnels projetés.

Madrid, 18.—Le gouvernement a permis la publication d'une dépêche officielle venant de Cuba et annonçant que les insurgés, ayant voulu s'avancer sur le territoire du comte de l'Almazeda, avaient été défaits, et que 170 hommes avaient été tués, et un grand nombre d'autres se mettaient à la merci du gouvernement.

L'*Impérial* dit qu'il est improbable que la question de monarchie soit amenée devant les Cortès avant la discussion sur les lois organiques, qui doit avoir lieu bientôt.

Londres, 18—La *Produce Market Review* fait des éloges au gouvernement pour sa réduction dans les droits sur le sucre et dit que cette mesure a obtenu la satisfaction générale.

Bruxelles, 18—La bouilloire d'une manufacture de drap considérable a fait explosion aujourd'hui près de Bruxelles. Vingt personnes ont été tuées instantanément et plusieurs ont été horriblement meurtries. Le feu s'est immédiatement déclaré et a consumé l'édifice entier. Un grand nombre d'ouvriers sont par ce terrible accident jetés sur le pavé.

Londres, 18—Le capitaine du steamer *Neath Abbey* rapporte avoir vu sur la côte d'Ecosse des mats de vaisseaux naufragés.

Londres, 18—On dit que le steamer *City of Boston* ne sera pas enrégistré avant quelques semaines sur le livre des pertes. Jusqu'à ce temps les assurances ne pourront se recouvrer. Le steamer *City of Washington* est arrivé.

NAISSANCE.

—En cette ville, le 13 du courant, la Dame de M. Narcisse Petel, un fils.

DECES.

—A Boucherville, le 16 du courant, à l'âge de 68 ans, 8 mois et 10 jours, après une courte maladie, Dame Josephte Céré, Veuve de feu J. Bte. Sicotte, Ecr.

C'était une de ces femmes remarquables par leurs vertus et leur intelligence mais dont le mérite consiste surtout à former ces familles énergiques et nombreuses qui sont la force et l'honneur d'une société. Mères de familles admirables qui ne doivent trouver qu'au ciel la juste récompense d'une vie de sacrifices et de dévouement !

Ses funérailles auront lieu à Boucherville, Mercredi le 20 courant, à 8½ heures A.M. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN LEEMING & CIE

VENTE COMMERCIALE DE

THÉS NOUVEAUX

VINS, LIQUEURS, ÉPICERIES, &c.,

Pour clore des consignations avant le déménagement de leur présent Magasin, Batisses de l'Assurance Royale.

BUCHANAN, LECKIE & CIE.,

OFFRIRONT EN VENTE

MERCREDI, 20 AVRIL

UN GRAND ASSORTIMENT DE

Thés
Vins,
Liqueurs,
Épiceries, &c.

SAVOIR :

Tonnes, Qr-Caques, Caisses } Cognac Pâle & Noir de Hennessy
Caisses, Tonnes, Qr-Caques } Do do do Ancienne Vendange
Tonnes, Qr-Caques } Cognac Pâle et Noir de Martell Ancienne Vendange
Tonnes, Qr-Caques, Caisses } Genièvre de DeKuyper
Qr-Caques Genièvre de Houtman
Tonnes, Qr-Caques } Sherries Supérieurs de "Domecq" et "Royal Court of Spain," &c.
Pipes, Tonnes, Qr-Caques } Vins de Porte de Graham—et autres qualités extra
Boucauts, Tonnes, Qr-Caques, Caisses } Vins Rouge de Ramsay; Très bon Whiskey d'Islay
Qr-Caques Old Tom Gin de Booth
Sacs de Ris Arracan
Barils de Bière de "Bass & Cie.,"
Caques de Soda Bicarb.
Barils de Soda de Cristal
Boites de Savon de Castille
Barils de Gingembre
Sacs de Piment
Sacs de Café de Java
&c., &c., &c.

Vente à DIX heures A.M.

JOHN LEEMING & CIE., Encanteurs.

181

AVIS SPECIAL

LA PERSÉVÉRANCE COURONNE LE SUCCÈS.—La persévérance continue du Dr. Briggs dans ses efforts pour soulager l'humanité et fournir un remède sûr pour conserver la vie et donner de la force à un système épuisé reçoit maintenant sa récompense. Dr. Brigg's Troat & Lung Healer, est un composé purement végétal, doux et agréable dans son action, il est plaisant au goût et guérit toutes les maladies de la gorge, du poumon, de la poitrine, du foie etc., chasse la maladie, purifie et enrichit le sang, donne de la vigueur au foie et de la satisfaction au patient. Il est regardé comme le meilleur remède dont un malade puisse faire usage.

NÉVRALGIE.—Si vos nerfs semblent se raidir et s'agiter, et causer des soubresauts de la tête aux pieds, si elle se répand comme l'éclair le long de vos nerfs, et semble se nouer de mille manières essayant à se fixer dans les régions du cœur, ainsi qu'à la face, à la tête et au cou, &c., enfin si vous avez la névralgie dans sa forme la plus intense, avec toute l'agonie qui peut résulter de ses degrés les plus aigus, faites usage de la médecine du Dr. J. Briggs, et en en prenant trois fois, votre névralgie disparait.

Les hémorhoïdes sont soulagées et guéries en faisant usage de l'onguent du Dr. Briggs.

Les merveilles ne cessent pas et une preuve, est le succès du Guérisseur Moderne de Briggs pour guérir toutes les maladies des pieds. Les cors s'effacent, les oignons disparaissent, les ongles incarnés sortent des chairs, en faisant usage de cet onguent sans pareil. Il n'y a aucun danger et par son usage les douleurs disparaissent.

Ces différentes préparations sont vendues chez : Kenneth, Campbell & Cie., Picault & Fils, Rodgers, Spencer, Burks, Tale & Ceventon, Davignon, Muir, Goulden, Devins & Bolton, Latham, Hart, Gray, Ambrosse, Wilson, Gardner, Pharmaciens en gros et en détail.

Montréal, 29 Janvier 1870. 118—a k E

A VENDRE.

Le soussigné offre en vente les Lots No. 11, 12 et 10 dans le 7ème rang du Township de Clifton, contenant 550 âcres de terre, dont 50 âcres sont en partie défrichés, le reste étant bien boisé et situé à la jonction de "Pope Brook" et de la Rivière Salmon. Il y a un bon moulin à scie et une machine pour faire le bardeau. Il y a beaucoup de bois de service sur ces lots et un bon marché pour le bois ; depuis une maison confortable et une grange neuve 30 x 40 et autres bâtisses.

Le grand chemin d'Auckland à Compton passera devant le moulin.

C'est une bonne chance pour aucune personne désirant s'engager dans le commerce de bois ou de marchandises ou désirant cultiver. Termes avantageux.

S'adresser à A. G. WOODWARD, Sherbrooke.

Montréal, 15 avril 1870. 88—us B

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

Ce Matin.

Superbes Meubles en Noyer et en Palissandre, Piano Chickering en Bois de Rose, Miroirs Unis, Gazeliers de Cristal, Tapis de Velours, Médaillion, &c., Chevaux, Voitures, Sleigs, Harnais.

Le soussigné a reçu ordre de vendre MARDI, le 19 AVRIL, à la résidence "Belle-Vive" No. 52, Rue Ste. Marie, tous les Meubles, Carosses, Chevaux, Phæton, &c., &c.

Les Chevaux, *Pony* et Voitures seront mis en vente à 1 heure précise.

La vente commencera à DIX heures.

JOHN J. ARNTON, Encanteur.

184

VENTE IMPORTANTE d'EXCELLENTS MEUBLES DE MÉNAGE en Bois de Rose, Palissandre et Noyer Noir, riches Tapis de Drap de Pékin, Dentelles do; Tapis de Bruxelles, pour toute la maison presque neufs, un modèle de Pompe mue par la Vapeur, un Perroquet parlant, Excellentes Peintures à l'Huile, Etagère en Bois de Rose, très bien sculptée, la plus belle qu'on puisse trouver dans la Cité, Trois Gazeliers en Cristal, de Beaux Ornements de Manteaux de Cheminées, Chromos, couleurs à l'eau, Gravures, Miroirs encadrés en Or, Buffets en Bois de Rose, Chiffonniers, Bibliothèque en Noyer Noir, beaux Meubles de Salon tous de genres différents, Miroir, Verrerie, Garde-Robes, à la résidence No. 80, Rue de l'Université, SAMEDI prochain, le 30 AVRIL courant.

Les détails peuvent se lire dans le *Herald* et le *Witness*.

Vente à DIX heures.

JOHN J. ARNTON, Encanteur.

181

N.B.—On pourra voir ces articles dans l'après-midi qui précèdera le jour de la vente.

GRAND CONCERT

DONNÉ A L'OCCASION DU

RETOUR DES ZOUAVES

A LA

SALLE ST. PATRICE

VENDREDI, LE 22 COURANT

Sous le patronage distingué de MM. les

Membres du Comité des Zouaves Pontificaux.

ON EXÉCUTERA

UNE CANTATE

Composée pour la circonstance dont les paroles sont de M. ALPHONSE BELLEMARE, et la Musique de M. J. B. LABELLE avec un Grand Chœur et Grand Orchestre. On y exécutera aussi l'Opérette Comique

LA CONVERSION D'UN PECHEUR

Paroles de M. ELZÉAR LABELLE, Musique de M. J. B. LABELLE &c., &c., par MM. J. BOUCHER & O. LABELLE.

Pour plus amples informations voir les programmes.

PRIX D'ADMISSION.............. 25 cts.
SIÈGES RÉSERVÉS.............. 50 cts.

☞ On peut se procurer des Billets chez les différents Magasins de Musique, aussi chez M. Urgel Perreault, Marchand, 258, Rue Jacques-Cartier, et chez M. Mailloux, Rue St. Joseph.

Montréal, 15 Avril 1870. 182—si k

CELEBRATION DU

ONZIÈME ANNIVERSAIRE

DE LA FONDATION DE

L'UNION ST. PIERRE DE MONTREAL.

MARDI PROCHAIN, le 19 Avril courant, l'UNION ST. PIERRE DE MONTRÉAL célèbrera le ONZIÈME ANNIVERSAIRE de sa fondation par une grande séance à la Salle de l'Union St Joseph, No, 558, rue Ste. Catherine.

Le Rév. M. Martineau fera une lecture, et on espère que quelques-uns des invités adressent aussi l'assemblée. Il y aura musique. Des sièges seront réservés pour les Dames.

Les membres sont priés de se rendre à 7 heures précises, afin de transiger les affaires de la Société avant la lecture qui aura lieu vers huit heures.

(Par ordre,) C. D. THERIAULT, Secrétaire-Archiviste.

Montréal, 13 avril 1870. 181

CORPORATION DE MONTREAL.

VENTE DES

ÉTAUX DES BOUCHERS, &c.

LE LOYER des ÉTAUX et MAGASINS des MARCHÉS BONSECOURS, STE. ANNE, ST. ANTOINE, ST. LAURENT, PAPINEAU et ST. GABRIEL, sera par encan public mis à l'ENCHÈRE pour l'espace d'une année à dater du PREMIER MAI prochain, comme suit :

LUNDI, le 25 AVRIL courant, les ÉTAUX et MAGASINS du MARCHÉ BONSECOURS, à NEUF heures A.M.

Les ÉTAUX et MAGASINS du MARCHÉ PAPINEAU, à TROIS heures P.M.

MERCREDI, le 27 AVRIL courant, les ÉTAUX et MAGASINS du MARCHÉ STE. ANNE, à NEUF heures A.M.

Les ÉTAUX et MAGASINS du MARCHÉ ST. GABRIEL, à TROIS heures P.M.

JEUDI, le 28 courant, les ÉTAUX et MAGASINS du MARCHÉ ST. LAURENT à NEUF heures A.M.

Les ÉTAUX et MAGASINS du MARCHÉ ST. ANTOINE, à DEUX heures P. M.

Aucune enchère ne sera reçue de personnes arriérées pour loyer d'Etaux ou de Magasins.

Aucune partie des dits Marchés ne sera louée pour la vente de hardes neuves ou vieilles.

Les autres conditions seront connues le jour de la vente.

Par ordre, CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier, Hôtel-de-Ville, Montréal, 19 Avril 1870. 181 si

ARGENT AMÉRICAIN.

Le et après le VINGT-CINQUIÈME jour d'AVRIL courant, le taux auquel on recevra l'argent Américain pour l'exportation au compte du Gouvernement sera de CINQ ET DEMI PAR CENT.

W. WEIR.

Montréal, 16 Avril 1870. 182—tt p

VENTE PAR ENCAN.

PAR D. RAE.

Aujourd'hui.

VENTE PAR ENCAN DES

MEUBLES DE MÉNAGE

DE

L'HOTEL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Le soussigné a reçu instructions de vendre par encan, MARDI, le 19 Avril courant, tout l'AMEUBLEMENT de l'Hôtel de la Province de Québec, Nos. 145 et 147, Rue St. Paul, vis-à-vis le Marché Bonsecours, consistant en Meubles de Salon et de Salle à Diner, un magnifique Piano, Tapis, Mélodéon, Bois de Lit, Lits de Plume et Matelas de 26 Chambres à Coucher, Ustensiles de Cuisine, Comptoirs et Tablettes de la Buvette, un Sofa, &c., &c., &c.

Vente à DIX heures A. M.

D. RAE, Encanteur.

180

LOUIS LEMAY

CONFISEUR & PATISSIER

EN GROS ET EN DETAIL

No. 565,—Rue Ste. Marie,—No. 565

ET AU

Marché Bonsecours à la Table qui est aux pieds de l'escalier (côté Est).

MM. les Marchands de la Campagne sont spécialement invités à venir me faire une visite.

Je vendrai toujours A BON MARCHÉ et du MEILLEUR.

L. LEMAY.

Montréal, 14 70. 182—tm k

GLACE ! GLACE ! GLACE !

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'ayant considérablement agrandi ses glacières, il pourra, cette année, fournir de la glace à un plus grand nombre de consommateurs que par le passé.

Pour les prix, s'adresser à

JOSEPH CHRISTIN, 149, Rue Sanguinet.

18 avril 1870—183 tm k

Province de Québec, District de Montréal. }

Dans la Cour Supérieure pour le Bas-Canada.

Le Treizième jour d'Avril, mil huit cent soixante et dix.

Présent : L'Honorable M. le JUGE BERTHELOT.

No. 1154.

JAMES MACDONALD, Écuier, de la Ville de St. Jean, dans le District d'Iberville, *Demandeur.*

vs.

LOUIS ROUSSEAU, père, Cultivateur de la Paroisse de St. Michel Archange, dans le District d'Iberville, *Défendeur.*

IL EST ORDONNÉ sur la motion de Messieurs Bethune & Bethune, Avocats du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de Charles Hibbard, un des Huissiers de cette Cour, agissant dans et pour le District dIberville écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile dans la Province de Québec en Canada, et ne peut être trouvé dans le District d'Iberville, que le Défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier nouvelle de la Cité de Montréal, appelé *The Montreal Gazette* et deux fois en langue française dans le papier nouvelle de la dite cité appelé *La Minerve* notifié de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la Demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur défaut du dit Défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans la période sus lite, il sera permis à ce dit Demandeur de procéder à la preuve et Jugement comme dans une cause par défaut.

(Par ordre,) HUBERT, PAPINEAU & HONEY, P. C. S.

184

Province de Québec, District de Montréal. No. 271. } Dans la Cour de Circuit pour le District de Montréal.

GEORGE N. HICKEY, Demandeur, vs. DAME CHARLOTTE SHERWOOD GLASSFORD, *et vir.*, Défendeurs, et MM. BATES & CIE, Procureurs Distrayants.

JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour d'AVRIL courant 1870, à DIX heures de l'avant-midi, le soussigné ou quelqu'autre Huissier de la Cour Supérieure de Sa Majesté pour le Bas-Canada, nommé et agissant dans et pour le District de Montréal, vendra judiciairement au domicile et local des dits Défendeurs No. 714, Rue Sherbrooke, en la Cité de Montréal, les biens meubles des dits Défendeurs saisis et pris en Exécution en la dite cause, comprenant en partie : "Tapis, Tables, Chaises, Commodes, Cabrouet, Tables de Toilette, et Meubles de Ménage," avec plusieurs autres articles trop longs à énumérer. Conditions de la vente : argent comptant et banquable.

JOHN BATES, H.C.S., No. 30, Petite Rue St. Jacques, Montréal.

Montréal, 18 Avril 1870. 184—p

Acte de Faillite de 1869.

Dans l'affaire de

ANTOINE DEGUIRE, de la paroisse de St. Clet, Commerçant, Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à sa demeure à St. Clet, le NEUF MAI prochain, à UNE heure P. M., afin de recevoir un état de ses affaires, et de nommer un syndic.

G. H. DUMESNIL, Syndic Provisoire.

Coteau Landing, 12 Avril 1870.—184 ds

AVIS.

Il y aura UNE ASSEMBLÉE DES MARCHANDS DE FARINE et MAITRES-BOULANGER, MERCREDI SOIR, le 20 courant à 7½ Heures P. M., à l'HOTEL JACQUES-CARTIER, aux fins de prendre en considération s'ils doivent continuer à prendre les 30 SOUS au pair.

Montréal, 18 Avril 1870. 181—di

ON A BESOIN

A Durham, Comté de Châteauguay, d'un jeune CLERC-NOTAIRE qui pourrait remplir avantageusement les fonctions de CHANTRE. Il pourrait poursuivre ses études sous un patron habile et acquérir la connaissance des deux langues pour pouvoir ensuite se fixer avec beaucoup de chances de succès dans une paroisse mixte. La charge de Chantre servirait à payer ses frais de pension qui seraient peu élevés.

Pour plus amples informations, s'adresser au Révérend Messire A. JODOIN, Prêtre, Curé du lieu.

19 Avril. 181

Le Dr. Globensky

TIENT SON BUREAU

DE 9 HEURES A.M., A 4 HEURES P.M.

AU

No. 68, Place Jacques-Cartier

COIN DE LA RUE NOTRE-DAME.

LE SIROP PECTORAL DU DR GLOBENSKY

Se vend en GROS ET EN DÉTAIL chez lui et chez tous les Pharmaciens.

11 Mars. 153—D m¼ p

VENTE PAR ENCAN

PAR A. A. MICHAELS & CIE.

Aujourd'hui.

Meubles de Prix B. W. de manufacture anglaise, Matelas en Laine, Sets de Salon en Crin, &c., &c.

Nous vendrons par encan, aux Salles 391 Rue Notre-Dame, MARDI, le 19 Avril, un lot de Meubles bien faits et dans le dernier goût, savoir :— Sets de Chambre à Coucher en Noyer Noir avec Ressorts, Matelas en Crin et en Laine, Couvertures de Lits complètes, une Garniture de Salon en Noyer Noir, sculpté, avec Couverture en Crin, Jolies Causeuses, Sideboard, Chiffonnier, Chaises en Jonc et autres, Rideaux en Damas et en Dentelle, avec Corniches, &c., Bibliothèque, Étagères, Miroir, Pendule dorée, Verrerie et Faïence, Ustensiles de Cuisine et en général tous les effets et garnitures d'une maison.

Vente à DEUX P. M., précises.

ALFRED A. MICHÆLS & CIE., Encanteurs.

182

PAR A. BOOKER.

VENTE DE BONS

MEUBLES DE MÉNAGE

Beaux Pianos-Forte droits "Steinway," presque neufs, Tapis neufs, Meubles de Salon en Bois de Rose, Assiette en Argent Massif, quelques Douzaines de Bouteilles de Vins Choisis, Grands Miroirs de Cheminée, Machine à Coudre de "Wheeler & Wilson," Beaux Gazeliers en Cristal, &c.

M. BOOKER a reçu instruction de M. T. PATON, Ecr., qui laisse le Canada, de vendre par encan à sa résidence, No. 133, Rue Metcalfe, JEUDI, le 21 AVRIL tous ses MEUBLES et EFFETS DE MÉNAGE. On donnera les détails dans une autre annonce.

Vente à DIX heures A.M.

A. BOOKER, Encanteur.

181

Haute Education Commerciale.

COLLÉGE MASSON.

PROVINCE DE QUEBEC, CANADA.

Professeur Demandé.

Le nombre des élèves qui fréquentent la classe dite d'affaires du Collége Masson, augmentant de plus en plus, les directeurs de cette Institution se mettent en mesure, par la présente annonce, de se procurer un second professeur de commerce. Ils désirent que ce professeur soit *parfaitement* qualifié pour l'enseignement. [Sachant bien l'Anglais.] Un homme ayant quelques années de pratique dans les affaires serait préféré.

S'adresser à

M. LE SUPÉRIEUR DU COLLÉGE.

23 mars 1870. 163—j

ON DEMANDE

1,000 JOURNALIERS.

Le et après le PREMIER MAI PROCHAIN de l'emploi permanent,—durant la saison d'été,—sera donné à MILLE HOMMES sur la ligne du Chemin de Fer du Canada Central entre

OTTAWA ET CARLETON PLACE

DISTANCE DE 28½ MILES.

S'adresser au Bureau du Chemin de Fer du Canada Central, près l'Hôtel Russell, Ottawa, ou au soussigné à Brockville.

☞Ces hommes seront transportés gratuitement de Brockville à l'endroit où ils devront travailler.

H. ABBOTT, ENTREPRENEUR.

Brockville, 1er Avril 1870.—175 um

Glace ! Glace ! Glace !

CONDITIONS POUR L'ANNÉE 1870.

La Glace sera fournie tous les jours depuis le premier Mai jusqu'au 1er Octobre (le Samedi une double provision de Glace sera donnée, pour le Dimanche.)

10 lbs.	par jour	pour la saison	....	$ 5.00
20 do	do	do	....	7.50
30 do	do	do	....	9.50
40 do	do	do	....	11.50
50 do	do	do	....	13.50
10 do	do	pour un mois	....	1.50
20 do	do	do	....	2.07

On fournira de la Glace durant le cours du mois d'Octobre [trois fois par semaine], aux prix ci-haut par mois aux personnes qui désirent en avoir.

On donnera une grande attention à toute plainte contre les porteurs soit pour négligence ou pour toute autre cause. Dans le cas où la Glace ne serait pas fournie, les avis devront être envoyés à notre Bureau, ou la livraison se fera immédiatement.

Approvisionnement considérable de Glace pour Bateaux à Vapeur, Hôtels, &c., à des conditions libérales.

Termes : *Invariablement payable d'avance.*

D. MORRICE & CIE., 230, Rue McGill, [Quatrième porte du Carré Victoria.]

22 Mars 162—tm k

Compagnie d'Assurance Mutuelle

CONTRE LE FEU

De la Cité de Montréal

DIRECTEURS:

BENJAMIN COMTE, ECR., Président.

R. A. R. HUBERT, ECR,	ANDRÉ LAPIERRE, ECR
A. C. LARIVIÈRE, ECR.,	JEAN BTE HOMIER, ECR
ROMUALD TRUDEAU, ECR	NAZ. VILLENEUVE, ECR
JAMES E MULLIN, ECR,	FERDIND. PERRIN, ECR

Le principe sur lequel est basée notre Assurance Mutuelle est certainement le plus économique et le plus sûr ;chaque année l'a prouvé depuis 1859.

Ce système d'assurance a encore l'avantage d'être national, puisque ce sont des Canadiens qui s'assurent entre eux, et se dispensent ainsi d'aller verser leurs primes en des mains étrangères.

D'ailleurs, les compagnies d'assurance basées sur un autre principe, reconnaissent l'excellence du système mutuel, et il ne peut y avoir de danger que dans l'imprudence ou l'inexpérience des administrateurs et de la direction, ce qu'à fort bien compris notre Assurance Mutuelle en choisissant des Directeurs expérimentés, et qui savent comment éviter les inconvénients et parer aux défectuosités qui existaient avant 1859. Ajoutons à cette garantie la prospérité croissante de la société actuelle depuis les quelques années qu'elle existe, et nous sommes certains d'un succès constant et marqué pour l'avenir, et cela sans augmenter les taux d'assurance qui ne sont guère que la moitié de ceux qu'on exige dans les autres sociétés.

Le Bureau de la Compagnie est au No. , rue St. Sacrement.

ALFRED DUMOUCHEL, Secrétaire-Trésorier

Montréal ctobre.—36 c D

AVIS.

Les personnes qui désirent prendre part au "BAL DES CITOYENS," donné en l'honneur de S. A. R. le PRINCE ARTHUR, pourront voir la liste de souscription à la Bourse, chez MM. Dawson & Frère, à la Banque Ontario, à la Banque Jacques-Cartier, et aux Salles de M. Ramsay, 77 Grande Rue St. Jacques.

Montréal, 16 Avril 1870. 182

PERDU.

On a PERDU UN PENDANT D'OREILLE *Boy Oak* le 17 Avril, dans le voisinage des Rues Dorchester, St. Denis et du Carré Viger; les personnes qui le rapporteront au No. 208, Rue Dorchester, seront libéralement récompensées.

19 Avril. 181—tt p

VENTE PAR ENCAN.

PAR L. DEVANY & CIE

Aujourd'hui.

Liste des Ventes de cette Semaine.

MARDI—Vente importante par catalogues de Meubles de Jaques & Hay, à nos Salles—10 A. M. et 2 P.M.

MERCREDI—Vente d'Ameublement d'Hotel, le contenu de 20 Chambres à Coucher, Cheval, Harnais, Carosse, Sleigh, Vache, &c., à "l'Hôtel Shakespeare," 186, rue Bonaventure, coin de la rue du Cimetière—10 A.M.

JEUDI—Vente de Meubles de Ménage, Pianoforte en Bois de Rose, Tapis Bruxelles, &c., en bon ordre, à la résidence No. 96, Avenue Union—10 A.M.

" Vente de Meubles de Jaques & Hay à nos Salles—7 P.M.

VENDREDI—Vente de magnifiques Meubles de Ménage à la résidence No. 39, rue Côté—10 A.M.

" Vente de Meubles de Ménage, Tapis, Rideaux et autres Fournitures, à nos Salles—2 P.M.

SAMEDI—Vente de Meubles et Effets de Ménage à la residence No.— Avenue du Collége McGill—2 P.M.

" Vente de Meubles, &c., à nos Salles — 7 P.M.

DEVANY & CIE., Encanteurs.

183

Ce Matin.

ANNONCE IMPORTANTE !

Grande Vente par Catalogue

DE

Meubles élégants en Noyer Noir, comprenant des Tables de Centre et de Cabinet en Marqueterie exquisément travaillée ; Sets de Salon de Marqueterie et dorés, recouverts de riches Tapis, Brocatelle et Terry, des couleurs et des patrons les plus nouveaux ; Miroirs de Salon et de Boudoir, Etagères, Buffets finement sculptés ; Secrétaires, Sets de Chambre à Coucher avec dessus en Marbre, à l'Huile et Polis, &c., &c., &c.

Nous avons reçu ordre de MM. JACQUES & HAY, de Toronto, de vendre par Catalogue, à nos Salles, 139, Grande Rue St. Jacques, MARDI MATIN, le 19 courant, un assortiment considérable et varié de leurs célèbres Meubles.

Nous invitons respectueusement le public à venir visiter ce stock qui sera visible Samedi ou Lundi, avant la vente, et comprend des Meubles les plus beaux qui aient déjà été offerts en vente au public de Montréal.

Les Catalogues sont maintenant prêts à nos Salles d'Encan.

Vente à DIX hs. A.M., et DEUX hs. P.M.

DEVANY & CIE., Encanteurs.

18

Vente par Encan de Superbes Meubles de Ménage.

Piano-forte en Bois de Rose, par "Hood," Set de Salon en Noyer Noir et en Rep vert, Tapisseries, Tapis, de très-beaux Patrons, Rideaux en Terry vert, Corniches, Buffet en Noyer Noir, Table à Diner, Couchettes, Chaises à Diner H.S., Faïence, Verrerie, et autres objets ; beaux Sets de Chambre à Coucher à l'Huile et en Noyer Noir, Matelas de Crin et à Ressorts, Tapis de Chambre à Coucher et de choix, Poêle de Salle, Toile Cirée, et Meubles de Salle, Poêle et Ustensiles de Cuisine, tous dans un très bon état.

Les soussignés ont reçu de WM. J. MCMASTER, ECR., de vendre à la résidence No. 95, Avenue Union, JEUDI MATIN prochain, tous les Meubles et effets de Ménage énumérés plus haut.

Vente à DIX heures.

DEVANY & CIE., Encanteurs.

184

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

La Société existant autrefois entre les soussignés, sous le nom de GOULD & HILL, est aujourd'hui dissoute par consentement mutuel. Toutes les dettes et les comptes dûs à la société et par elle seront réglés par JOSEPH GOULD qui continuera les affaires en son nom et pour son propre compte.

JOSEPH GOULD.
FREEDOM HILL.

Montréal, 2 Avril 1870.

—o—

Le soussigné prend de là la liberté d'annoncer au public que les importations de son établissement se composeront d'Instruments des plus célèbres manufactures des Etats-Unis, savoir PIANOFORTES de STEINWAY, CHICKERING, GABLER, EMERSON et autres manufactures favorites, et les superbes ORGUES de SALON de MASON & HAMLIN ; il demande humblement qu'on continue de lui donner les généreux encouragements accordés à ses prédécesseurs.

JOSEPH GOULD, Successeur de GOULD & HILL, 115, Grande Rue St. Jacques.

Montréal, 2 Avril 1870. 174—ds k

Dictionnaire Généalogique

Nous donnons avis que les Bulletins de Souscriptions au DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE DES FAMILLES CANADIENNES par Mr. L'ABBÉ TANGUAY, seront reçus par le soussigné et par nos Agents, aux conditions du prospectus c'est-à-dire à $2.50 le volume, jusqu'au 1er Juin prochain, en conséquence des retards qui ont eu lieu dans la distribution du prospectus.

E. SÉNÉCAL, Editeur, Rue St. Vincent, No. 10, Montréal.

12 Avril 1870.—179 um k

ESQUISSE

SUR LE

NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE

PAR

Mgr. TACHÉ,

Evêque de St. Boniface.

PRIX.............................. 0.30
" par la Poste............... 0.33

En vente chez

CHARLES PAYETTE, No. 250, Rue St. Paul.

11 Avril. 178—si

Place d'Institutrice Demandée.

UNE INSTITUTRICE, munie d'un diplôme d'Ecole Modèle de première classe enseignant l'Anglais et le Français. S'adresser à ce bureau.

24 mars 1870. 161—m k

ON A BESOIN

Pour un Jardin près de Montréal, d'UN JARDINIER, ou un homme habitué à la culture des jardins. S'adresser au No. 688, Rue Lagauchetière.

16 Avril.—182

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW.

Aujourd'hui.

VENTES DU MOIS D'AVRIL,

PAR

HENRY J. SHAW.

MARDI, 19, 10 A.M.—Beaux Meubles de Ménage, Porcelaine, Verrerie, &c, No. 656 Rue du Palais.

MARDI, 19, 2 P.M.—Splendides Meubles de Ménage, Tapis, Miroirs, &c., au No. 12 Rue Latour.

MARDI, 19, 2 P.M.—Vente Commerciale d'un Stock de Plombier, Conduits de Gaz, &c., 706, Rue Craig.

MERCREDI, 20, 10 A.M.—Vente par Catalogue de Meubles de grande valeur, Miroirs Plaqués, &c., à la résidence de C. E. Belle, Ecr., 58, Rue St. Hubert.

MERCREDI, 20, 2 P.M.—Beaux Meubles de Hilton en Palissandre, Noyer Noir et en Bois de Rose, aux Salles de Ventes.

JEUDI, 21, 10 A.M.—Vente par Catalogue de Meubles de Ménage, Chevaux, Voitures, &c., à la résidence du Lieut.-Col. Earle, Rue McTavish.

JEUDI, 21, 7 P.M.—Meubles de Ménage, Poêles, Tapis, &c., aux Salles de Ventes.

VENDREDI, 22, 2 P.M.—Beaux Meubles de Ménage, Tapis, Miroirs, &c., au No. 67½, Rue St. Antoine.

SAMEDI, 23, 2 P.M.—Chevaux, Voitures, Harnais, &c., chez Alloway, Rue Côté.

LUNDI, 25, 10 A.M.—Meubles de Ménage, &c., à la résidence 747, Rue Sherbrooke.

LUNDI, 25, 2 P.M.—Superbes Meubles portatifs et autres, à la résidence du Capt. Money, 5? Rue Ste. Radegonde.

LUNDI, 25, 7 P.M.—Meubles de Ménage et effets de seconde main, aux Salles de Ventes.

MARDI, 26, 10 A.M.—Beaux Meubles de Ménage, Tapis de Bruxelles, &c., à la résidence de Joseph May, Ecr., 735, Rue Sherbrooke.

MARDI, 26, 2 P.M.—Beaux Meubles de Ménage, Miroirs, Tapis, 118, Rue du Cimetière.

MERCREDI, 27, 10 A.M.—Excellents Meubles de Ménage, &c., à la résidence de Mme Scott, au No. 1040 Rue Ste. Catherine.

MERCREDI, 27, 2 P.M. — Meubles de Ménage, Tapis, Piano, 181, Rue Fleury.

JEUDI, 28, 11 A.M.—Une propriété qui serait louée par bail 356 Rue St. Paul.

JEUDI, 28, 2 P.M.—Meubles de Ménage, Tapis, Piano, 14, Rue St. François de Salles.

JEUDI, 28, 7 P.M.—Meubles de Ménage, Poêles, Tapis, &c., aux Salles de Vente.

VENDREDI, 29, 2 P.M.—Meubles de Ménage Tapis, Miroirs, au No. 11 Rue Brunswick.

SAMEDI, 30, 2 P.M.—Chevaux, Voitures, &c., chez Alloway, Rue Côté.

De plus amples détails seront donnés trois jours avant la vente.

HENRY J. SHAW, Encanteur.

179

N.B.—Toute vente recevra une attention toute spéciale de M. SHAW et de M. EASTTY, et on peut prendre des engagements pour tout jour de ce mois, en s'adressant au Bureau, 97 Rue St. Jacques.—H.J.S.

Chevaux, Carosses, Harnais, Sleigh, Robes de Buffle et Selles, TOUS LES SAMEDIS chez Alloway, Rue Coté.

Les personnes désireuses de vendre des Chevaux ou autres Animaux et toute espèce d'effets de Ferme et d'Etable, peuvent les entrer à ces Ventes Hebdomadaires d'Encan qui se tiennent tous les SAMEDIS jusqu'à 1 heure.

N.B.—On pourra faire des arrangements avec le soussigné pour les Ventes Spéciales de CHEVAUX, &c.

HENRY J. SHAW, Encanteur.

165

Vente par Catalogue d'excellents Meubles, de Porcelaine, Cristal découpé, Superbe Service à Diner, Magnifique Set en Porcelaine pour Dessert, Chevaux, Carrosses, Sleigs, Robes, Harnais, &c.

M. SHAW a reçu ordre du Lieutenant-Colonel EARLE, de vendre par Encan, Rue McTavish, JEUDI, 21 Avril, à DIX heures a.m., les Meubles et Effets suivants :—

SALON.—Set en Crin et en Indienne, Rideaux, Table de Centre en Noyer, Whatnot, Tables rondes, Tables à extension ; Rideaux de Dentelle, Consoles plaquées en Noyer Noir, Tapisseries, Tapis, Tapis peluchés, Ornements, Gravures.

SALLE A DINER.—Grande Table en Noyer, Buffet, Table à Jouer, Plateaux et Suspensoires de Tray, Chaises en Noyer, Gazeliers, Superbe Service à Diner de Porcelaine, comprenant 160 pièces, Belle Gravure de Guillaume IV, Set de vaisselle pour Dessert, Magnifique set pour Dessert et peint d'une manière exquise coûtant £30 stg. Set pour Déjeuner et pour le Thé, Verres découpés et gravés.

CHAMBRE A COUCHER.—Couchettes Anglaises en fer très-bien travaillé ; Matelas de Crin et à Ressorts, Tapis de Bruxelles, de Laine, Horloges, Paniers, Couchettes, Tables, Berceaux Tablettes pour Fleurs.

SALLE ET DEPENSE.—Poêle, Toile cirée, Chaises, Deux beaux Réfrigérateurs, Vaisseaux pour le Lait ; et 40 pots à confitures.

CUISINE.—Table en Noyer, à deux panneaux, Beau Poêle de Cuisine du Canada, et Ustensiles de Cuisine, Horloge, Faïence, Pots.

ETABLE ET HANGAR.—Une paire de Chevaux pour Carosses, à Harnais double et simple ; "American Park Phaeton, Cariole, Sleigh double et simple, et Instruments d'Etable.

Les Catalogues seront prêts deux jours avant la Vente, à l'office de M. Shaw.

HENRY J. SHAW, Encanteur.

184

$15,000.

VENTE PAR SYNDIC

D'UN MAGNIFIQUE

FONDS DE BANQUEROUTE

DE

MARCHANDISES SÈCHES.

Marchés ! Marchés ! Marchés ! à la résidence No. 406, Rue Ste. Catherine, autrefois occupée par PROSPÈRE ARCHAMBAULT.

Le Stock de MARCHANDISES SÈCHES d'ÉTAPE et de FANTAISIE pour montant d'au-dessus de $15,000, appartenant au Fonds de Banqueroute de PROSPÈRE ARCHAMBAULT, sera vendu en détail, commençant

Jeudi, le 14 courant.

Et se continuera jusqu'à ce que le tout soit vendu SANS RÉSERVE. Chaque effet sera vendu à la moitié du prix coûtant.

406, — Rue Ste. Catherine, Est, — 406

Plus loin que la Rue St. Denis.

PAR ORDRE DU SYNDIC.

14 Avril. 181—si k

ON A BESOIN

D'un Bon Cuisinier et d'une Fille de Chambre

S'adresser à ce Bureau.

8 Février 43

J. H. LECLAIR

ARPENTEUR,

RUE St. VINCENT, No. 44,

MONTRÉAL.

1er avril. um—170

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW.

Aujourd'hui.

VENTE COMMERCIALE D'UN STOCK DE

Plombier, Conduits de Gaz, &c.

Vente d'une grande collection de Gazeliers, *Brackets*, Pompes de Force et autres, Robinets, *Hose*, *Water Closet* et Lavoirs, Tuyaux de Plomb, Pompes à Bière, Réflecteurs, Tours, Vis, et une quantité considérable d'Outils de Plombiers, Bouilloires, Meubles d'Office, Carosse, Chariot, Harnais, &c., &c. Le tout appartenant à la succession de feu WM. STUART.

Cette vente sans réserve aura lieu au No. 706, Rue Craig, MARDI, le 19 courant.

Vente à DEUX heures.

HENRY J. SHAW, Encanteur.

182

Aujourd'hui.

Meubles Elégants, Piano à 7 Octaves en Bois de Rose, Set de Salon en Soie Verte ; Chiffonnier sculpté, coutant $300 ; Miroirs, Gazeliers en Cristal, Rideaux de Dentelle, &c.

M. SHAW a reçu ordre de vendre par encan, à la résidence 656 Rue du Palais, MARDI 19 AVRIL, les Meubles et effets de prix suivants, savoir :—

SALON ET SALLE A DINER.—Sets élégants en Bois de Rose et en Soie Verte ; un Piano à 7 octaves, Tapisseries, Tapis, presque neufs, Grande Table en Noyer Noir ; Set de Salle à Diner en Crin et en Noyer ; Table de Centre, Chiffonnier coûtant $300, Etagère ; Beaux Miroirs, Gazeliers en Cristal à 2 et 4 branches ; Peintures à l'Huile Gravures, belles décorations.

SALLE A DEJEUNER ET A COUDRE.—Table à Diner en Noyer, Chiffonniers, Sofas, Chaises, Tables de Centre et à Cartes, Tapisseries et Tapis Impérial, Chaises en Chêne, Livres, Gravures, &c., &c.

SALLE ET ESCALIERS—Gazeliers en Bronze. Table et Chaises en Noyer et en Chêne, Horloge qu'on ne monte que tous les huit jours, Cornes de Caribou et de Renne. Toile Cirée d'Angleterre, Grand Pots à Fleurs.

CUISINE—Beau Poêle de Cuisine, Réfrigérants pour la Crème à la Glace, Housses patentes, Réfrigérateurs, Toile Cirée.

Aussi toute la Vaisselle Plaquée, la Porcelaine et la Verrerie, Set de Couverts de Plats.

Vente à DIX heures A.M.

HENRY J. SHAW, Encanteur.

181

Vente par Catalogue de BEAUX MEUBLES, Magnifique Piano à 7 Octaves en Bois de Rose, Set de Salon en Brocatelle de Soie Verte et Or ; Grand Miroir, Services à Diner en Porcelaine, en Verre et en Pierre, Marchandise Plaquée, magnifiques Peintures, &c., par instructions de C. E. BELLE, Ecr., à la résidence No. 58, rue St. Hubert, MERCREDI, le 20 Avril.

SALON ET SALLE A DINER—Set de 10 pièces en Palissandre de Brocatelle en Soie verte et or, avec Rideaux pour convenir ; magnifique Piano à 7 octaves, Table à extension, Buffet, Jolis Miroirs, Tapisserie, Tapis, Gazeliers, élégants Ornements, magnifiques Services à Diner et à Dessert, Set à Thé en Porcelaine, Cristal découpé, et quelques Peintures à l'Huile et Gravures de choix.

CHAMBRES A COUCHER—Sets en Palissandre et en Noyer Noir; Couchettes en Fer; Garderobe, Sofas, Causeuses, Matelas en Crin, Lits de Plume, Gazeliers de Cristal.

PASSAGE ET ESCALIERS—Poêle "Oriental," Toile Cirée Anglaise, Tapis Fleuri, Chaise en Noyer Noir, Lampe.

CUISINE et PORTEMANTEAU—Grand Poêle de Cuisine, Réfrigérant, Ustensiles de Cuisine et autres, et une quantité de Vaisselle et Verrerie. Le tout en excellent ordre.

Vente à DIX heures A. M.

Les catalogues seront prêts le jour précédent la vente.

HENRY J. SHAW, Encanteur.

183

VENTE PAR CATALOGUE

DE

MEUBLES ÉLEGANTS

Sets de Salon en Noyer Noir, en Rep Vert avec Rideaux assortis, Tapis Excellents, Set de Salle à Diner, Table à Diner en Acajou, avec une Vis patentée, Sideboard de la fabrique de "Gillott," de Londres, Jolie Garderobe, avec Portes en Miroirs, Porcelaine, Verrerie, Fournitures de Lit, Beau Piano Cottage, Horloges, Poêles de Passage et de Cuisine.

M. SHAW vendra à l'encan, par les instructions du Lieut.-Col. MARTINDALE, Député-Contrôleur, à sa résidence, No. 17, Avenue du Collége McGill, VENDREDI, le 22 Avril, à DIX A. M., tout l'ameublement de première classe, comprenant :

SALON—Set en Noyer de 11 pièces en Rep Vert, avec Rideaux assortis, un Piano Cottage, par "Trichard," une Table de Centre en Noyer, des Tables d'Échecs et de Cartes, Tabourets de Piano, Fauteuils "Eugénie," "Rutland," et de circonstances, Horloge Française, Ornement, Tapis de toutes sortes, &c.

SALLE A DINER—Table à Diner avec Dessus en Acajou de trois lignes, munie d'une Vis patentée, Sideboard en Acajou massif, par "Gillott" de Londres; 12 Chaises à Diner et deux Causes, Tables Pembroke, une Pendule, Plateau et Cabaret de Butler, Service de Vaisselle en Porcelaine, 16? pièces, Set à Déjeuner Vert et Or, Set Français à Café, Verres coupés et gravés pour Champagne, Claret, Port, Sherrie et Liqueurs, un Rince-Doighs, Carafes, Bois à Claret, Plats de Centre et de Côtés, &c.

CHAMBRES A COUCHER—Couchettes en Acajou et en Fer, Matelas à Ressorts et en Laine Française, Couvertures, Courtepointes, Traversins et Oreillers en Plume, Lavemains avec Dessus en Marbre, Miroirs, Services doubles de Faïence, Garderobe en Acajou, avec une Porte Miroir de six pieds, Tapis, &c. &c.

SALLE D'ÉCOLE et de la NOURRICE — Bibliothèque, Table Pembroke, Chaises hautes et basses, Livres, Couchettes en Fer, Garnitures de Lit, Pendules, Chaises berceuses et d'enfants, Livres, &c., &c.

PASSAGE ET ESCALIERS — Porte-Chapeaux, Prélarts, Tapis d'Escalier, Baguettes, Tapis Peluchés, Poêles, Gardes en Zinc, &c.

CUISINE — Beau Poêle de Cuisine, pour bois ou charbon, Couvercles de Plats, Bouilloires, et une quantité d'Ustensiles de Cuisine, &c.

On peut obtenir des catalogues au bureau du soussigné deux jours avant la vente.

HENRY J. SHAW, Encanteur.

183

VENTE PAR CATALOGUE.

M. SHAW a reçu instruction du Lieut.-Colonel MARTINDALE, de vendre à la résidence No. 17, Avenue du Collége McGill, VENDREDI, 22 Avril, l'Ameublement complet, consistant en Sets de Salon, de Salle à Diner, Passage, Salle à Déjeuner, Sept Chambres à Coucher et Cuisine.

On obtiendra des informations dans les Catalogues et les annonces à venir.

HENRY J. SHAW, Encanteur.

182

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

FRANÇOIS VILLENEUVE, Commerçant du Côteau St. Louis (Mile End) dans la paroisse et District de Montreal,

FAILLI.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à son lieu d'affaires, au Coteau St. Louis (Mile End) dans la paroisse et District de Montréal MERCREDI, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AVRIL courant, à onze heures A. M., pour recevoir un état de ses affaires et nommer un syndic.

CHS. ALB. VILBON,
Syndic provisoire.

Montréal, 7 Avril 1870. 176—ds

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

PROSPÈRE ARCHAMBAULT, FAILLI.

Les créanciers du Failli sont notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 43, Rue St. François-Xavier, en la Cité de Montréal, SAMEDI, le VINGT-TROISIÈME jour d'AVRIL courant, à 10 heures A.M., pour l'examen du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.

Montréal, 7 Avril 1870. 176—1 ds

Acte concernant la faillite 1869

Dans l'affaire de

ALBERT PLUMER SAVAGE, de la Cité de Montréal, Commerçant, FAILLI.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont requis de se réunir à la place d'affaires du failli, No. 483, Rue Notre-Dame, ici, le VINGT-SIXIÈME jour d'AVRIL courant, à ONZE heures de l'avant-midi, pour recevoir un état de ses affaires et pour nommer un Syndic.

A. B STEWART,
Syndic par *Interim*.

Montréal, 7 Avril 1870. 177—ds

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

CANFIELD DORWIN et ROBERT LESLIE GAULT et la Succession Privée de Canfield Dorwin,

FAILLI.

Une feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au SECOND jour de MAI 1870 après quoi le dividende sera payé.

T. S. BROWN,
Syndic.

Montréal, 13 Avril 1870.—182 ds

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

ÉDOUARD HECTOR LALONDE, du Village et Paroisse de Vaudreuil, District de Montréal, Commerçant, FAILLI.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à son lieu d'affaires, au Village de Vaudreuil, dans le comté de Vaudreuil, dans le district susdit, MARDI, le TROISIÈME jour de MAI prochain, à DEUX heures P. M., pour recevoir un état de ses affaires et nommer un syndic.

A. PHANEUF,
Syndic Provisoire.

Rigaud, 12 avril 1870.—180 di p

Les personnes endettées envers la Succession de PROSPÈRE ARCHAMBAULT, marchand de cette Cité, failli, sont requises de venir payer immédiatement au soussigné, sans quoi leurs comptes ou Billets seront poursuivis.

L. JOS. LAJOIE,
SYNDIC.
No. 43, Rue St. François-Xavier.

28 mars—166

CANADA,
Province de Québec,
District d'Ottawa.

Cour de Circuit pour le District d'Ottawa.

Le treizième jour d'Avril, mil huit cent soixante et dix.

Présent :

L'Honorable Juge LA FONTAINE, *en Chambre*.

No. 2110.

EMERY LAUZON, commerçant, du village d'Aylmer, dans le district d'Ottawa,

Demandeur.

vs.

WILLIAM J. PROCTOR, aubergiste, du dit village d'Aylmer,

Défendeur.

IL EST ORDONNÉ, à la Requête de Messrs. Walsh et Rouleau, Conseils pour le Demandeur, qu'en autant que le dit Défendeur est absent de la Province de Québec ou se cache pour empêcher la signification du Bref de Saisie émané en cette cause, ainsi qu'il appert par les dites Requête et déposition y produites, que le dit Demandeur soit dispensé de la signification du dit Bref de Saisie avant jugement en cette cause, et de plus il est ordonné qu'en autant qu'il appert par les dites Requête et déposition, que le dit Défendeur a laissé son domicile dans le village d'Aylmer, dit district d'Ottawa, et est absent de la Province de Québec, que le dit Défendeur soit notifié par une annonce deux fois insérée en langue anglaise dans le papier-nouvelles publié dans le village d'Aylmer, appelé "The Aylmer Times," et en langue française dans le papier-nouvelles publié dans la Cité de Montréal, et connu sous le nom de "La Minerve," de comparaitre devant cette Honorable Cour, sous deux mois à compter de la dernière insertion de cette ordonnance.

(Signé) A. LAFONTAINE,
Juge de la Cour Supérieure.

Vraie copie,

A. DRISCOLL,
Dép. G. C. C.

183—d

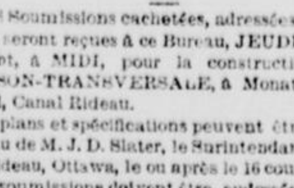

AVIS.

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau, JEUDI, le 21 du courant, à MIDI, pour la construction d'une CLOISON-TRANSVERSALE, à Monatic, Long. Island, Canal Rideau.

Les plans et spécifications peuvent être vus au Bureau de M. J. D. Slater, le Surintendant du Canal Rideau, Ottawa, le ou après le 16 courant.

Les soumissions doivent être endossées, "Cloison Transversale, à Monatic."

Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni même aucune des Soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Public,
Ottawa, 14 avril 1870. 183

A PRETER,

DIVERSES SOMMES D'ARGENT, de £500 et au-dessus, sur bonne propriétés de ville.

AUSSI,

PLUSIEURS PROPRIÉTÉS de Ville et de Campagne A VENDRE.

CONSTITUTS, petits et gros, achetés à escompte

PAPINEAU, PAPINEAU ET DURAND
Notaires Publics,
32, Petite Rue St. Jacques, (en haut.)

21 Octobre

AVIS.

Est par le présent donné que le soussigné ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom ... Canada, soit aux Etats, sans un écrit signé de ... main.

MICHEL HÉROUX,
West R[illegible],
Vermont.

Montréal, 13 avril 1870. 181—ds p

LA MAISON AUGUSTE COUILLARD

A l'honneur d'informer le public qu'elle a

OUVERT UN MAGASIN de FERRONNERIES

AUX

Nos. 233 et 235, Rue St. Paul

Porte voisine de MM. Beauchemin et Valois

ENSEIGNE DU GODENDARD.

Elle aura constamment un assortiment complet de Peintures, Vitres, Mastic, Vernis, Poêles et Ustensiles de Cuisine, Outils de toutes sortes (Dawson, &c.) en grande quantité, Moulins pour Fabriquer le beurre, Fer en Barres, Acier et Marchandises de Tablettes, &c., &c. Le tout au plus bas prix.

La Maison Couillard attire surtout l'attention sur sa spécialité de Scies de Moulins dont la qualité supérieure est garantie.

Toute commande sera expédiée sans retard, et toutes les Marchandises sont de première qualité.

12 Avril. 179—tm

1870.

IMPORTATIONS DU PRINTEMPS

McIVER & CIE

291 Rue Notre-Dame 291

Ont maintenant reçu et ouvert leur Stock du Printemps du

CHAPEAUX!

Célèbres Chapeaux de Soie de LINCOLN & BENNETT, de première qualité.

Célèbres CHAPEAUX de SOIE de S. & T. CARRINGTON de première qualité.

CHAPEAUX DE SOIE "IMPÉRIAL," ne pesant que 4 onces, les plus légers et les plus confortables qui aient été manufacturés.

CHAPEAUX DE DRAP MARRON et de CASIMIR NOIR.

CHAPEAUX CHRISTY'S OXFORD, les dernières modes.

CHAPEAUX TYROLEE en Feutre dur et mou.

AUSSI,

Les célèbres "CHAPEAUX PURITAIN" maintenant si à la mode.

CHAPEAUX EN FEUTRE pour les JEUNES GENS et les enfants en grande variété.

CASQUETTES OXFORD COLLÉGE.

CASQUETTES de DRAP et ÉCOSSAISES.

Et un Assortiment complet de Chapeaux Américain en Feutre Noir.

5 Avril. 173—um k

POISSON.

Boites, grandes et petites, Bloaters
Do Hareng Digby
Do Hareng Rouge
Do Hareng Kippered
Do Saumon Fumé
Do Finnan Haddies

EN LOTS CONVENABLES AUX ACHETEURS.

H. M. ALEXANDER,
385 et 387, Rue des Commissaires.

28 Février. 143

ÉCONOMIE! ÉCONOMIE!

AVIS AUX CONSOMMATEURS!

QUINZE POUR CENT A SAUVER

En donnant votre ordre à présent pour l'achat de votre CHARBON LEHIGH, aussi Charbon Ecossais, double criblé, Charbon de Forge New-Castle, livrés dans toutes les parties de la ville sans charge extra.

G. A. GAUVIN,
Agent et Collecteur.

No. 182, Rue Notre-Dame, bureau de L. N. A. RITCHOT, Marchand-Tailleur, Montréal.

14 Avril. 181—dm k

TABLES DE BILLARD

ET

JEUX DE BAGATELLE

Offerts en vente par les soussignés avec les célèbres Bandes Américaines à Patentes, avec Lits d'Ardoise et Appareil complet de queues; les Billes, les Marqueurs et les Tables sont d'une qualité égale à tous ceux qui se font en Amérique. On peut aussi s'en servir comme Tables à Diner.

On a en mains des Tables de toute grandeur

Qui seront faites sur commande

A TRÈS BAS PRIX.

On a aussi continuellement en mains un grand et complet

ASSORTIMENT DE MEUBLES!

J. & W. HILTON,

NO. 61,--GRANDE RUE ST. JACQUES,--NO. 61

17 Février. 134—r

AVIS.

CIRCULAIRE DU PRINTEMPS!

Tout en remerciant nos amis et le public pour leur patronage, nous osons humblement leur annoncer que nous avons en mains un assortiment de CHAUSSURES, BOTTES et PARDESSUS en CAOUTCHOUC, de la meilleure et de la plus belle forme. Nous venons de recevoir un assortiment de Chaussures Anglaises pour Messieurs, Dames et Enfants, pour le Printemps; aussi Pantoufles noires unies et brodées pour Dames avec ou sans talon; un lot de Colliers Américains de Bronze et de Cuir noir avec boucles dorées et argentées, avec boucles d'acier de diverses sortes. Nous avons aussi en mains des Préservateurs en cuir garantis, imperméables à l'eau, et le célèbre Vernis de Hawthaway & Fils pour Chaussures de Dames et d'Enfants; on garantit qu'il ne fait aucun dommage au cuir, et ne salit aucunement les vêtements, lorsque les Chaussures en ont été induites Nous vendons ce vernis en gros et en détail.

N.-B.—Un assortiment considérable de Chaussures pour Dames pour le printemps et l'été à des prix très réduits chez

BRODEUR & BEAUVAIS,
Successeurs de J. & T. BELL,
273, Rue Notre-Dame.

18 Mars. 160—um k

Préservez vos Pelleteries

CONTRE

LA TEIGNE ET LES INSECTES.

Le soussigné informe le public qu'il a en mains une grande quantité de cèdre rouge odoriférant.

Le grand nombre de réclames de boites de Cèdre qui m'ont été faites l'année dernière ne m'ont pas permis d'en fournir à tout le monde. Les personnes qui l'an dernier n'ont pu s'en procurer, et celles qui désirent en avoir, voudront bien en donner avis. Ceux qui ont des boites à eux propres, peuvent les garnir en Cèdre. Le soussigné a aussi en mains des sciures et des menus morceaux de Cèdre rouge odoriférants pour mettre sous les Tapis.

Nous donnons comme preuve que le Cèdre rouge est un bon moyen contre la Teigne et les Insectes, les noms suivants des personnes qui en ont acheté, et qui sont heureux d'en recommander l'usage :—

H. LYMAN, Ecr.,
De LYMAN, CLARE & CIE., Droguistes Manufacturers.
E. LYMAN MILLS,
E. J. MAXWELL & CIE.,
Commerçants de Bois,
Et autres qu'il serait trop long d'énumérer.

H. NIGHTINGALE,

Charpentier et Menuisier, 33 Rue de l'Hôpital.

N. B.—On portera une attention soigneuse à toute commande.

1er Avril. 171—um k

NOUVEL ENTREPOT D'EBENISTERIE

ET

GRANDE MANUFACTURE

DE

Meubles de Première Classe

M. A. LAVIGNE, dont la clientèle toujours croissante est le meilleur témoignage en faveur de l'excellence de ses meubles, tient son établissement au No. 89, RUE St. LAURENT, où il peut répondre avantageusement au besoin du public.

Le genre de ses meubles est le style Molinelli, si aimé et si en vogue à Montréal.

Il ne craint pas d'affirmer qu'il est en possession des plus beaux desseins de meubles, parures de chambre à coucher, de salon ou de salle à diner, de toute la cité et il est prêt à les exécuter à ordre à des prix extrêmement modérés.

Son entrepôt contient une grande variété de meubles en palissandre, noyer noir et autres bois, de tous les prix et de toutes descriptions. Rien d'incomplet ou d'imparfait ne sort de ses boutiques, où tout est exécuté avec soin et diligence.

M. LAVIGNE entend continuer l'industrie de la réparation des meubles, matelas à ressorts, etc., du vernissage et la remise à neuf des vieilles parures de salon.

21 mars 1870. 161—mk

FABRIQUE

DE

Voitures, Charrettes, Tombereaux,

&c., &c., &c.

14, -- RUE MONTCALM, -- 22.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et à ses anciennes pratiques qu'il vient d'agrandir son établissement; ce qui lui permettra de faire tout ouvrage que l'on voudra bien lui confier dans la fabrication de

Charrettes, Voitures légères, Wagons, Express, &c.

Toujours en mains un Assortiment considérable de toute espèce de Voitures.

MOISE BEAUDRY.

29 Mars. 167—es k

JULES BEAUDRY

Peintre d'Enseigne, Vitrier, Imitateur-Doreur,

ET

BLANCHISSEUR, TAPISSIER EN DECOR, &C.

No. 249, Rue St. Dominique

Déménagera au 1er Mai 1870, au No.

371, -- Rue Craig, -- 371.

☞ Porte privée No. 2, Rue St. Denis, coin de la Rue Craig.

Montréal, 18 Février. 135—3j m k

Day, Terrault & DeBlois

FONDEURS

ET

MANUFACTUREURS DE POELES, &C.

FONDERIE DES ARTISANS.

114,-RUE ANNE, (GRIFFINGTOWN),-114.

MONTRÉAL.

MM. DAY, TERRAULT & DEBLOIS, annoncent à leurs pratiques et au public en général, qu'ils ont constamment en mains les articles de première classe suivants :—

Couchettes en Fer,
Grillages de Portes et de Chassis,
Garnitures de Bureaux,
Capes de Cheminées,
Porte de Fourneau avec Cadre,
Trous de Tuyaux et Ronds pour Plafonds,
Laviers et Bains,
Plaques et Pieds de Poële,
Charrues et Ouvrages pour Forgerons,
Fonte pour Bâtisses de toutes sortes,
Colonnes, Saliveaux, Corniches,
Trusses, Clôtures, &c., &c.,
Machineries en Fonte de toutes sortes,
Sculptures et Ornement en Fonte,

TOUTES ESPÈCES DE

Patrons, Sculptures & Réparations

FAITES A ORDRE

☞ *Sous le plus court délai et au plus bas prix* ☜

Montréal, 1er Mars 1870. 141—tm k

MADAME PERRAULT

MODISTE,

No. 204, Rue Sanguinet,

MONTREAL.

Confectionne les Robes, Manteaux, etc., à ordre et dans les derniers goût.

Fait et nettoie aussi les Chapeaux en Crin, en Paille, dans les dernières modes.

Elle demande le patronage du public ainsi que des marchands en gros et en détail, pour refaire les vieux chapeaux, ayant la certitude d'avance de les satisfaire.

21 février 1870. 137

Alhambra

VENANT DE CONSTANTINOPLE

Arrivera aussitôt que la Navigation sera ouverte.

RÉJOUISSEZ-VOUS MESDAMES ET MESSIEURS de cette heureuse nouvelle.

29 Mars. 167—um k

ENSEIGNE DU MARTEAU

FERRONNERIES,

POELES DE CUISINE.

POELES DE CUISINE pour Bois ou Charbon, avec Réservoir en Cuivre et Réchaud pour Assiettes, &c., &c.

ALBANIAN, pour Passage
ORIENTAL
POELES SIMPLES
POELES DOUBLES, &c., &c.
COUCHETTES EN FER, avec un assortiment général de Ferronneries.
BALANCES, BÊCHES, FOURCHES, &c.

☞ *VIEUX POELES PRIS EN ÉCHANGE*

G. LEPAGE,
210, RUE ST. PAUL,
Coin de la Place Jacques-Cartier.

25 octobre—40

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE.

Aux Médecins et Élèves en Médecine.

J'ai l'honneur d'informer MM. les Médecins et Élèves en Médecine, que je viens de recevoir un premier envoi très varié d'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE de L. MATHIEU, de Paris.

Comme cette spécialité doit faire partie de mon commerce, j'aurai toujours en mains les Instruments de ce célèbre fabricant; aussi, CALOMEL FRANÇAIS, préparé à la vapeur.

T. LAFRICAIN,
302 rue Notre-Dame,
Près l'Église Paroissiale.

8 avril.—176 m k

Nouveau Magasin de Graines

PAR

M. EWING

100,— RUE McGILL, MONTTEAL,— 100.

Le soussigné offre en vente un Stock complet et choisi avec soin de

Graines de Ferme, de Jardin et de Fleurs, de Plantes, &c.

Graines de Trèfle et de Semence de toutes sortes, constamment en mains.

Des Catalogues donnant le prix et le nom des Graines pourraient être obtenus sur demande verbale, ou par la malle FRANC DE PORT.

En faisant une spécialité du commerce de grènetier dans ses diverses branches distinctement de toute autre, le soussigné pourra fournir des Graines de *qualité supérieure et garanties*.

WILLIAM EWING, GRÈNETIER,
100, Rue McGill, (vis-à-vis le Marché Ste. Anne)
Montréal.

P.S.—On vient de recevoir d'Ecosse, un assortiment de Graines de Semence de premier choix et d'Allemagne un lot de première qualité de trèfle rouge tardif à longues tiges; les montres et les prix seront donnés sur demande.

1er Avril. 171—dm A C k

Graines! Graines!

Les soussignés viennent de recevoir et offrent en vente un Assortiment complet et choisi de GRAINES DE JARDINS ET DES CHAMPS importées d'Angleterre, de France et des Etats-Unis, comprenant en partie les suivantes :—

Graines de Betteraves Rouge et de Navets à racines.

Choux St. Denis, Winningstadt et autres
Carottes Rouges et *Early Horn*
Choux Fleurs hatifs, tardifs et le Normand, choux-fleurs
Celeri Rouge, Blanc et à Soupe
Blé-d'Inde sucré d'avance de Adams et Darling
Concombres précoces Russe et Prickley
Choux et Laitues Romaines
Betteraves des Champs, Rouges et Jaunes
Melons Muscadé de Skillman, Melons Musqués, Melons doux des Montagnes, Melons d'Eau
Gros Ognons Américains Rouges et Blancs
Panais, Sucre et Guernsey
Pois de toutes sortes
Radix de toutes sortes.
Moelle de Courge, Hubbard et Boston
Tilden's Gén. Grant et autres Tomates
Navets, variétés Blanches et Jaunes
Navets Suédois (Ruta Baga), améliorés de Laing, *Skervings* et autres variétés
GRAINE DE LUZERNE — Alsyke, Rawdon, Rouge Allemand, Allemand Blanc et de l'Ouest.
Graine de Mil, Herbe à Pelouse, Graine de Lin.

AUSSI,

Gypse ou Plâtre de Terre
Super-Phosphate brut de Chaux de Baugh
Huile, Gateaux de Graine de Lin en Meule et en grain pour les animaux, &c., &c.

☞ Le prix le plus élevé sera payé pour la Graine de Lin et la Graine de Mil.

LYMANS, CLARE & CIE.

Mars 10. 152—dm k

Graines! Graines! Graines!

Jas. GOULDEN

PHARMACIEN – CHIMISTE

177 et 179, Rue St. Laurent

(PRÈS LE MARCHÉ)

MONTRÉAL

Offre en vente un assortiment considérable de Graines pour Champs et Jardins Potagers, et Fleurs, de France, d'Angleterre et des Etats-Unis. Elles sont garanties fraiches et considérées une des meilleures collections du Canada.

ELLES CONSISTENT EN

Fèvres,	Concombres,	Persils,
Betteraves,	Laitues,	Piments,
Choux,	Blé-d'Inde,	Pois,
Carottes,	Melons,	Radis,
Choux-Fleur,	Moutarde,	Epinards,
Celeri,	Oignons,	Raves,
Mil	Panais,	Tomates,
Cerfeuil,	Citrouille,	Marjolaine.

Un escompte libéral sera accordé aux Marchands et aux Sociétés d'Agriculture, qui s'en procurent en certaine quantité.

☞ Sur demande on envoie un catalogue.

On trouvera à la même Pharmacie :

Médecines Patentés, Teintures, Bandages,

BOUTEILLES POUR NOURRICES, &c.

AUSSI LE

NITRO-KALI DE GOULDEN

OU

ESSENCE DE SAVON

Supérieure à aucune maintenant en usage. Elle est garantie comme faisant le savon sans graisse ou lessive et avec peu ou pas de trouble.

A vendre partout chez les principaux Droguistes et Epiciers.

AUSSI,

500 livres de camphre pour les pelleteries

31 Mars. 169

CONSTITUTIONS RUINÉES

Les personnes de tout âge et de tout sexe, dont les TEMPÉRAMENTS sont RUINÉS, trouveront un remède prompt et efficace pour le rétablissement de leur santé et acquérir de nouvelles forces en faisant usage des

AMERS DE VIN DE QUININE DE GARDNER

Vendu chez tous les Épiciers et les Droguistes dans les Provinces d'Ontario et de Québec.

J. GARDNER, CHIMISTE,
Montréal,
Seul Propriétaire et Préparateur.

2 avril.—171 r

POUDRE A BOULANGER

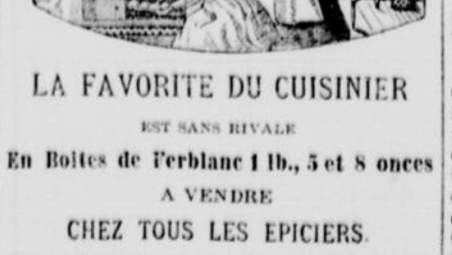

LA FAVORITE DU CUISINIER

EST SANS RIVALE

En Boites de Ferblanc 1 lb., 5 et 8 onces

A VENDRE

CHEZ TOUS LES EPICIERS.

Très en demande, et les familles qui en font usage n'en achètent pas d'autre.

Faites-en l'essai, et demandez la

POUDRE FAVORITE DU CUISINIER

PRÉPARÉE SEULEMENT PAR

W. A. CAMPBELL & CIE.,
21, Rue St. Sacrement, Montréal.

28 mars.—166 tm k

UNE LAMPE POUR PORTER DANS VOTRE POCHE

LAMPES

qui s'allument au simple Toucher

ET QUI

BRULENT PENDANT L'ESPACE

DE DEUX HEURES

Sans Odeur et sans Fumée

On ne possède jusqu'à présent

RIEN DE SUPÉRIEUR

POUR AVOIR ET

Garder la Lumière!

ENVOYEZ UNE PIASTRE A

HEARN HARRISON & Cie

OPTICIENS, MONTREAL,

ET VOUS RECEVREZ UN ÉCHANTILLON PAR LA MALLE

(FRANC DE PORT.)

AVIS—On trouve chez M. HEARN, HARRISON & CIE., tous Objets ayant rapport à l'OPTIQUE et les célèbres LUNETTES APLANATIQUES.

Montréal, 15 Février. 132—r

COMPAGNIE D'ASSURANCE

DITE

NORTH BRITISH AND MERCANTILE.

CAPITAL .... £2,000,000 Stg.
PASSIF .... £2,838,118 "
REVENU ANNUEL £801,801 "
FONDS PLACES EN CANADA.... $210,000

ETABLISSEMENT CANADIEN

DIRECTEURS GERANTS :

D. LORN MacDOUGALL, Ecuyer, THOMAS DAVIDSON, Ecuyer.

DIRECTEURS :

Hon. JOHN ROSE, Ministre des Finances,
GIL. SCOTT, Ecuyer, de MM. W. Dow, & Cie.;
J. BRYDGES, Ecuyer, Directeur Gérant de la Cie du Grand Tronc du Canada,

Hon. THOS. RYAN, Sénateur;
LS. BEAUDRY, Ecuyer, Nouvelle Compagnie du Gaz de la Cité.
DAMASE MASSON, de la Maison D. MASSON et Fils,

QUI SONT TOUS ACTIONNAIRES.

AVOCATS:—MM. RITCHIE, MORRIS & ROSE.
MEDECIN:—W. SUTHERLAND, Ecr., M. D.
SOUS-AGENT:—JAS. ROSS ROBERTSON
INSPECTEUR:—WILLIAM EWING.

MACDOUGALL et DAVIDSON,
AGENTS GÉNÉRAUX POUR LE CANADA.

DEPARTEMENT SUR LA VIE.

Quatre-vingt-dix par cent de tous les profits sont divisés parmi les assurés, sur l'échelle des participants.

Les profits sont divisés tous les cinq ans.

Les Polices sont indisputables après avoir demeuré cinq ans en force.

On peut obtenir des prospectus et toutes les informations nécessaires au Bureau de la Compagnie.

DEPARTEMENT DU FEU.

La Compagnie assure des propriétés de presque toutes les descriptions, aux plus bas prix de premium, selon les risques.

Des Assurances sur les Résidences et les Meubles de Ménage peuvent être faites à des conditions spécialement libérales.

MACDOUGALL & DAVIDSON,
AGENTS GÉNÉRAUX

P. R. FAUTEUX,
SOUS-AGENT.

Montréal, 8 Mai 1869—202 a

Compagnie d'Assurance

LA ROYALE,

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

Capital .... £2,000,000 Stg.
Revenu Annuel au-dessus de .. 800,000 "
Fonds Accumulés Investis ..... 1,500,000 "

Bonus considérables, égaux à 2 pour cent par Année.

Règlement libéral des Réclamations garanti aux Assurés.

Tous les déboursés payés par la Compagnie.

W. E. Scott, Ecr., M.D., Médecin Inspecteur.

ASSURANCES CONTRE LE FEU, sur toute espèces de propriétés, prises à des taux modérés

ALFRED PERRY, Inspecteur.
H. L. ROUTH, AGENT.
J. L. BRAULT,
Agent pour le Département Français.

10 Février. 128—a

LA CANADA

EST LA SEULE

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Pleinement Autorisée par le Gouverment.

CETTE COMPAGNIE AUGMENTE SES AFFAIRES

CHAQUE JOUR

D'une Manière sans Exemple!

L'ANNÉE DERNIÈRE ELLE POSSÉDAIT

Un excédent de 125 pour cent sur les Années Précédentes

Les Assureurs qui joignent maintenant la Compagnie participeront dans les

PROFITS CONSIDERABLES

QUI SERONT DISTRIBUÉS

APRÈS LE 30 DU MOIS PROCHAIN

On demande respectueusement aux Pétitionnaires de prendre des informations et de se procurer des prospectus.

Donald Murray.
Agent-Général, 77, Rue St. Jacques.

12 Avril 1870. 179—ds c k

BANQUE ONTARIO

AVIS est par les présentes donné, qu'en vertu de l'Acte de la Puissance du Canada, passé dans la 32 et 33 Victoria, Chap. 53, et intitulé "Acte pour amender la charte de la Banque Ontario," qu'à la prochaine assemblée annuelle générale, devant se tenir à la maison de la dite Banque, dans la ville de Bowmanville,

Lundi, le Sixième jour de Juin 1870.

à midi précis, la question de CHANGER LE BUREAU GÉNÉRAL de la dite Banque de la dite ville de Bowmanville à toute autre place, soit dans la Province de Québec, soit dans celle d'Ontario, soit soumise et prise en considération, et que le lieu choisi à cette assemblée soit regardé comme le Bureau Général de la dite Banque pour toutes fins de la charte de la dite Banque ci-mentionnée.

Les personnes ayant droit de vote à cette assemblée seront les actionnaires dûment qualifiés qui seront présents, ou représentés par un procureur.

Par ordre de la Chambre,

D. FISHER,
Caissier.

BANQUE ONTARIO,
Bowmanville, Jan. 25, 1870. 167

ALDRIC OUIMET, B.L.L.

AVOCAT.

44, -- RUE ST. VINCENT, -- 44.

Montréal, 5 Février 1870. 124—tm p

GUSTAVE A. DROLET.

AVOCAT,

NO 30—RUE ST. VINCENT—NO. 30

Porte voisine de DUHAMEL & RAINVILLE.

Montréal, 31 Mai 1869. 221—

L. S. COTÉ

AVOCAT, L. L. B.

29 — Rue St. Vincent — 29

M. COTÉ suivra les Cours de St. Jean d'Iberville.

Montréal, 2 septembre 1869 300—a k

A. MATHIEU,

AVOCAT, L. L. B.,

88, Rue St. Vincent,

MONTRÉAL.

28 mai 217

CHAPLEAU & McMAHON

AVOCATS,

No. 10, Rue St. Jacques

23 Novembre 64—

DUHAMEL & RAINVILLE,

AVOCATS,

28 RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

JOSEPH DUHAMEL | HENRI F. RAINVILLE

Montréal, 11 Mai 1869. 2

E. P. Lachapelle, M. D

RUE ST. CONSTANT, No. 32.

AU COIN DE LA RUE VITRE.

4 Novembre. 25—sm k

J. W. MOUNT, M. D.,

22, RUE STE. MARIE,

la Traverse de Longueuil, Montréal

A. LEVÊQUE,

ARCHITECTE,

ET

agent pour l'obtention des Brevets d'Inventions

EN CANADA ET A L'ÉTRANGER.

38, Petite Rue St. Jacques

FOWLER & ROY,

ARCHITECTES,

Sont DÉMÉNAGÉS de la Salle St. Patrice aux Chambres de la Banque Molson. Entrée sur la rue St. Pierre.

[illegible] 131

AVIS.

MM. BOURGOUIN et LACOSTE, Avocats de Montréal, viennent de former une société, et tiennent leur Bureau au

No. 41, Rue St. Vincent, Montréal.

H. BOURGOUIN. J. C. LACOSTE.

14 mai—199

Transport des Malles.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 2 Février, 1870.

Distribuées A. M.	Distribuées P. M.	MALLES.	Levées A. M.	Levées P. M.
		ONTARIO.		
8.00	12.30	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.30	6.30
8.00	12.30	Province d'Ontario ...... (a)	7.30	6.30
8.00	......	Rivière Ottawa.	7.30	......
		QUÉBEC.		
8.00	......	Québec et Richmond—C F	......	7.00
8.00	......	Chemin de fer Arthabas. et Trois-Rivières		7.00
11.00	......	St. Remi et Hemmingford.	......	1.00
8.00	2.00	St. Hyac. et Sherbrooke.	6.00	1.15 à 7
10.00	......	Do St. Jean et Rouse's Pt.	......	2.30
10.00	......	Shefford et la Jonction du chemin de fer V.	......	
		MALLES LOCALES.		
11.00	......	Beauharnois	7.00	......
11.00	......	Chambly (aussi 6 A M) et St Césaire		2.30
11.00	......	Contrecœur, Varennes et Verchères		2.30
11.00	......	Côte St. Paul et Tanneries Ouest	10.30	......
10.00	5.15	Huntingdon	7.00	1.00
9.30	5.15	Lachine	7.00	1.00
10.00	......	Laprairie et St. Lambert.		1.15
11.00	......	Longueuil	6.00	2.30
.....	5.15	New Glasgow, Sault au Récollet et Terrebonne	7.00	.....
8.30	5.00	Pointe St. Charles	8.30	5.00
8.00	......	St. Eustache, St. Laurent, St. Martin et St. Benoit.	7.00	......
.....	2.45	St Jérome, Ste Rose et Ste Thérèse	7.00	......
8 & 10	......	St. Jean et Station St Armand	8.00	3.30
8.00	......	Trois-Rivières par la Rive Nord	......	1.30
		PROV. MARITIMES.		
.....	.....	N. Brunswick et Isle P. E.	.....	7.00
.....	.....	Halifax, N.-E.	.....	7.00
.....	.....	(Chaque malle pour Halifax, d'où se fait l'expédition à l'arrivée des vapeurs de New-York, comprend celle de Terre-Neuve.)		
		ETATS-UNIS.		
8 à 10	......	Albany Boston, Buffalo, Burlington, N.-York, &c	......	2.30
8 & 10	......	I. Pond & Portland	......	1½ & 7
12.30	......	Etats de l'Ouest	7.30	6.30
		INDES OCCIDENTALES.		
		Lettres, &c, payés d'avance *via* New-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles:		
		Pour Havane et Indes Occidentales, *via* Havane, tous les Jeudis P. M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.	......	2.30
		GRANDE BRETAGNE.		
		Par la Ligne Canadienne.. Vendredi	......	7.00
		Par Steamer Américain *via* New-York .... Lundi..	......	2.3

a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 8.10 A. M. à 7.10 P. M.
Do do ouverts jusqu'à 1.40 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boites à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A. M., 1.15, 5.45 et 9.00 P. M. Le Dimanche à 8.00 P.M.

Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada

1870—ARRANGEMENTS D'HIVER—1870

Les Trains laissent maintenant la Station Bonaventure comme suit.

POUR L'OUEST :

Express de jour pour Ogdensburg, Ottawa Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest, à .... 8.30 A M

Express de nuit do do .... 7.30 P M

Train d'accommodement pour Cornwall et les stations intermédiaires .... 4.00 P M

Train Omnibus pour Kingston et les stations intermédiaires .... 7.30 A M

Trains pour Lachine à 8.00 A. M. 9.30 A. M. 2.00 P. M. et 5.00 P. M.

Le train de 2.00 P. M., va à la frontière

POUR LE SUD ET L'EST.

Train Omnibus pour Island Pond et les stations intermédiaires .... 7.00 A M

Express pour Boston .... 8.40 A M

Express pour New-York et Boston via le Vermont Central .... 3.30 P M

Express pour Québec et Island Pond..... 2.00 P M

Express pour New-York et Boston via Plattsburgh, le Lac Champlain, Burlington et Rutland, à .... 4.40 P M

Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Acton, Richmond, Sherbrooke, Waterville et Coaticooke, seulement à .... 10.10 P M

☞ Chars-dortoirs pour chaque convoi de nuit. Bagage marqué (checked).

Le train de 3.00 p. m. va jusqu'à la Ligne de la Province.

Les steamers *Chase* et *Carlotta* laissent Portland tous les Mercredis et Samedis respectivement à Midi pour Halifax et Nouvelle-Ecosse.

Il y a à bord un comfort excellent pour les passagers et toutes facilités pour le fret.

Les Vapeurs de la Compagnie Internationale qui sont en correspondance avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissent Portland tous les Lundis et Jeudis, à 6 heures P.M.

On peut se procurer des Billets à toutes les principales Stations de la Compagnie.

Pour plus de détails et le temps de l'arrivée et départ de tous les trains aux différentes stations s'adresser aux guichets, Station Bonaventure Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES
Directeur-Gérant

Montréal, 29 Mars 1870.

COMPAGNIE DES VAPEURS OCÉANIQUES DE MONTRÉAL sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des Malles du CANADA et des ETATS-UNIS

1869-70---ARRANGEMENTS D'HIVER---1869-70

La Ligne de la Malle de cette Compagnie se compose des vapeurs suivants de 1ère classe à plein pouvoir, construits à Clyde. Steamers en fer à double engin.

Assyrian	3400 tons...		[En construction]
Caspian			Capt.
Scandinavian	3000	"	Capt. Ballantine
Prussian	3000	"	Lt. Dutton, R.N.R.
Austrian	2700	"	Capt. J. Wylie.
Nestorian	2700	"	Capt. A. D. Aird.
Moravian	2650	"	Capt. Brown.
Peruvian	2600	"	Lt Smith, R.N.R.
Germany	3250	"	Capt. J. Graham
European	2646	"	Capt. Bouchette
Hibernian	2434	"	Capt. R. S. Watts.
Nova-Scotian	2300	"	Capt. Richardson.
North-American	1784	"	Capt. Grange
Damascus	1600	"	Capt. Trocks.
Ottawa	1831	"	Lt. Archer R.N.R.
St. David	1650	"	Capt. Scott.
St. Andrew	1432	"	Capt. Ritchie.
St. Patrick	1207	"	Capt. H. Wylie.
Norway			Capt. C.N. Mylins
Sweden			Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Portland :

NOVA-SCOTIAN	12	Mars.
HIBERNIAN	19	do
AUSTRIAN	26	do
PRUSSIAN	2	Avril.
NESTORIAN	9	do
PERUVIAN	16	do
SCANDINAVIAN	23	do
MORAVIAN	30	do

Prix du Passage de Portland :—
Cabine .... $70 à $80
Entrepont $25

Les STEAMERS de la LIGNE DE GLASGOW devront faire voile entre Clyde et Portland à différentes intervalles pendant la navigation d'hiver.

Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque vaisseau.

Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret et autres particularités, s'adresser A Portland à J. L. FARMER, ou à HUGH & ANDREW ALLAN; à Québec à ALLANS, RAE & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21, Quai d'Orleans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25, Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMITZ & Co.; à Rotterdam, à G. P. ITTMANN & ZOON; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO; à Belfast, à CHARLEY & MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17 Gracechurch street; à Glasgow, à JAMES & ALEX ALLAN, 70, Great Clyde street; à Liverpool, à ALLAN BROS. & Co., ou à

H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et Commune.

15 Mars. 157—r

LA MINERVE

JOURNAL

POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE,

PUBLIÉ ET IMPRIMÉ PAR

DUVERNAY, FRERE

No. 16, RUE ST. VINCENT.

TROIS EDITIONS:

Quotidienne, Semi-Quotidienne & Hebdomadaire

CONDITIONS D'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE $6.0
" SEMI-QUOTIDIENNE 4.0
HEBDOMADAIRE 1.0